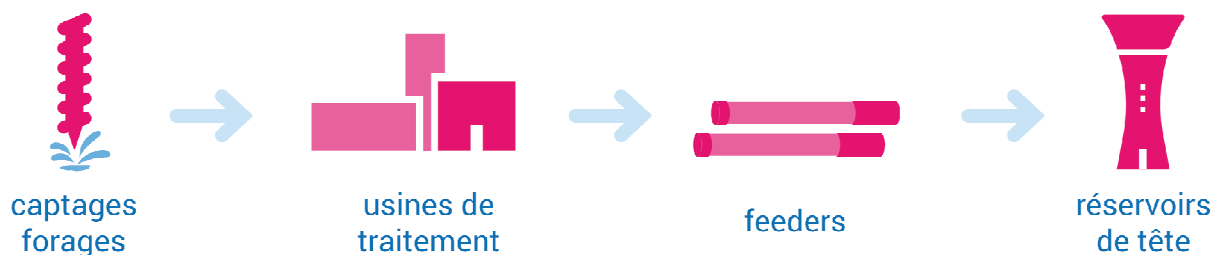




service public d'eau potable

Syndicat de l'Eau du Morbihan
27 rue de Luscanen – CS 72011
56001 VANNES Cedex

SERVICE PUBLIC DE PRODUCTION ET TRANSPORT D'EAU POTABLE



Exercice 2012

**Rapport relatif au Prix et à la Qualité du Service public de l'eau potable
pour l'exercice présenté conformément à l'article L.2224-5 du Code
Général des Collectivités Territoriales**

Table des matières

1.	Caractérisation technique du service.....	3
1.1.	Présentation du territoire desservi.....	3
1.2.	Modes de gestion du service.....	5
1.3.	Estimation de la population desservie (D101.1).....	10
1.4.	Eaux brutes.....	11
1.4.1.	Prélèvement sur les ressources en eau.....	11
1.4.2.	Barrages sous la responsabilité de Eau du Morbihan.....	16
1.5.	Eaux traitées.....	18
1.5.1.	Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable pour l'exercice en cours : 18	
1.5.2.	Production.....	18
1.5.3.	Conventions d'échanges d'eau.....	21
1.5.4.	Achats d'eaux traitées.....	21
1.5.5.	Volumes vendus au cours de l'exercice.....	22
1.5.6.	Focus sur le réseau d'interconnexions et de sécurisation – compétence Transport.....	24
2.	Tarification de l'eau et recettes du service.....	27
2.1.	Modalités de tarification.....	27
2.1.1.	Tarification – compétence Production.....	27
2.1.2.	Tarification – compétence Transport.....	29
2.2.	Recettes pour la compétence Production.....	30
2.3.	Recettes du budget Transport-négoce.....	33
3.	Indicateurs de performance.....	35
3.1.	Qualité de l'eau (P101.1 et P102.1).....	35
3.2.	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P103.2).....	39
3.3.	Indicateurs de performance du réseau.....	40
3.3.1.	Rendement du réseau de distribution (P104.3).....	40
3.3.2.	Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3).....	40
3.3.3.	Indice linéaire de pertes en réseau (P106.3).....	41
3.3.4.	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2).....	41
3.4.	Indice d'avancement de protection des ressources en eau (P108.3).....	42
3.5.	Durée d'extinction de la dette de la collectivité (P153.2).....	47
4.	Financement des investissements.....	48
4.1.	Montants financiers.....	48
4.2.	État de la dette du service.....	49
4.3.	Amortissements.....	50
4.4.	Présentation des programmes pluriannuels de travaux et projets à l'étude.....	50
5.	Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau.....	51
6.	Tableau récapitulatif des indicateurs.....	52

ANNEXES

1. Caractérisation technique du service

1.1. Présentation du territoire desservi



Le service est géré au niveau :

- Communal
 Intercommunal

- Nom de la collectivité : syndicat de l'Eau du Morbihan
- Caractéristiques : Eau du Morbihan est un syndicat mixte qui s'est vu transférer par ses membres les compétences obligatoires : **Production et Transport de l'eau potable** au 1^{er} janvier 2012, ainsi que la compétence optionnelle : Distribution. Ces évolutions de compétences sont accompagnées de modifications statutaires entérinées par un arrêté préfectoral du 22 juillet 2011.
- Compétences liée au service :

	Oui	Non
Production	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Protection du point de prélèvement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Traitement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Transport	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Stockage	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Distribution ⁽¹⁾	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

(1) Compétence optionnelle faisant l'objet d'un autre rapport sur le prix et la qualité du service

- Composition et organisation : Eau du Morbihan est composé de 87 membres dont 14 syndicats intercommunaux d'alimentation en eau potable, 4 communautés de communes et 69 communes. Le syndicat exerce ainsi les compétences Production et Transport de l'eau potable sur **238 communes**. Des modifications statutaires ont été engagées fin 2012 pour mettre à jour la composition des membres.

Par ailleurs, le syndicat est organisé en 17 collèges territoriaux, instances de concertation et d'information pour l'exercice des compétences partagées ou entièrement transférées au syndicat.

La carte ci-après permet d'illustrer l'organisation du syndicat de l'Eau du Morbihan.

Le périmètre du syndicat au titre des compétences obligatoires Production-Transport correspond au territoire « coloré » (toutes les couleurs confondues).



- Existence d'une CCSP

Oui

Non

1.2. Modes de gestion du service



- Le service est exploité en régie
 régie intéressée
 gérance
 marché de prestation de services
 délégation de service public : affermage
 délégation de service public : concession

Conformément au Code Général des Collectivité Territoriales et à l'arrêté préfectoral du 22 juillet 2011 portant sur la modification des statuts du syndicat départemental de l'eau du Morbihan, le principe de substitution a été appliqué pour les contrats de marchés publics de services et de délégation de service public.

Ainsi, les contrats d'exploitation en vigueur au 1^{er} janvier 2012 ont été transférés à Eau du Morbihan. Des avenants ont été signés afin de préciser la situation respective des entités ayant gardé la compétence Distribution et de Eau du Morbihan, au regard des droits et obligations qui résultent de l'exécution des contrats. De la même façon, pour les contrats transférés dans leur intégralité à Eau du Morbihan, des avenants ont été signés afin de distinguer les éléments propres à la compétence Production-Transport et à la compétence Distribution.

Bilan des contrats d'exploitation transférés en tout ou partie à Eau du Morbihan :

Contrats transférés à Eau du Morbihan pour la compétence Production-Transport uniquement	
Nombre d'affermages	10
Nombre de marchés de services	5
Contrats transférés à Eau du Morbihan dans leur intégralité (compétence optionnelle exercée par Eau du Morbihan)	
Nombre d'affermages	12
Nombre de marchés de services	8

A la date de présentation du présent rapport, trois avenants ne sont pas signés. Ils concernent les contrats d'affermage sur les périmètres initiaux des : syndicat mixte d'Auray-Belz-Quiberon (SAUR), Pluvigner - syndicat mixte d'Auray-Belz-Quiberon (STGS) et SIAEP d'Hennebont-Port Louis (SAUR).

Par ailleurs, pour trois communes en régie, des conventions sont en cours d'établissement. A noter qu'une convention d'assistance technique pour la surveillance et l'entretien des installations de traitement sur Roudouallec a été signée avec SAUR en 2012 pour une durée maximale de 2 ans.

La liste détaillée ci-après indique les mentions suivantes pour chaque périmètre initial :

- Nature du contrat d'exploitation
- Nom du délégataire ou du prestataire
- Date de début de contrat
- Date de fin de contrat initial ou date effective de fin de contrat (après avenant le cas échéant)
- Nombre d'avenants depuis l'origine du contrat
- Numéro et date d'avenant actant du transfert à Eau du Morbihan
- Nombre d'avenants depuis le 1^{er} janvier 2012 et nature des avenants (en dehors des avenants de transfert)

Vie des contrats sur le territoire d'Eau du Morbihan Production et Distribution

Périmètre où Eau du Morbihan exerce désormais la compétence totale eau potable

Périmètre initial	Mode de gestion	Exploitant	Depuis	Durée (ans)	Date de fin	Nombre d'avenants depuis l'origine du contrat	Avenant transfert		Avenants depuis le 1er/01/2012		
							N°	date visa	N°	date visa	objet
SIAEP DE BAUD	affermage	SAUR	01/01/2007	12	31/12/2019	2	1	17/02/12	2	12/11/2012	reprise de la compétence Distribution par Pontivy Communauté sur Guern
SIAEP DE MOUSTOIR REMUNGOL	prestation de services	SAUR	01/01/2007	12	31/12/2018	2	1	17/02/12	2	12/11/2012	reprise de la compétence Distribution par Pontivy Communauté sur Noyal-Pontivy et Saint-Thuriau
SIAEP DU PAYS DE LOCMINE	prestation de services	SAUR	01/01/2007	12	31/12/2018	2	2	08/02/12			
SIAEP D'HENNEBONT - PORT LOUIS	affermage	SAUR	01/01/2007	15	31/12/2021	1					
SYNDICAT MIXTE D'AURAY BELZ QUIBERON	affermage	SAUR	01/01/2007	15	31/12/2021	5					
PLUVIGNER (SM ABQ)	affermage	STGS	01/01/2008	14	31/12/2021						
COM DE COM. DE BELLE-ILE-EN-MER	affermage	SAUR	01/01/2007	15	31/12/2021	4	3	08/02/12	4	28/11/12	Précision sur les modalités financières concernant l'unité de production de Bordilla et de l'unité mobile de dessalement
SIAEP DE L'ELLE	affermage	SAUR	01/01/2008	12	31/12/2019	1	1	08/02/12			
GOURIN	affermage	SAUR	01/01/2008	7	31/12/2014	2	1	08/02/12	2	20/12/12	Echéance reportée au 31/12/2014

Périmètre où Eau du Morbihan exerce désormais la compétence totale eau potable

Périmètre initial	Mode de gestion	Exploitant	Depuis	Durée (ans)	Date de fin	Nombre d'avenants depuis l'origine du contrat	Avenant transfert		Avenants depuis le 1er/01/2012		
							N°	date visa	N°	date visa	objet
GUISCRIFF	affermage	LYONNAISE DES EAUX	01/01/2007	12	31/12/2018	1	1	29/02/12			
ROUDOUALLEC	régie										
LE SAINT	affermage	LYONNAISE DES EAUX	01/01/2008	12	31/12/2019	1	1	12/03/12			
LANGONNET	régie										
SIAEP DE GUEMENE SUR SCORFF	affermage	LYONNAISE DES EAUX	01/01/2012	13	31/12/2021	1	1	05/04/12			
COM DE COM. DE PLOUAY	affermage	SAUR	01/01/2007	12	31/12/2018	1	1	12/03/12			
PONTIVY (Pontivy Communauté)	affermage	CEB	01/08/1994	20	31/07/2014	7	7	12/11/12			
SIAEP DE NOYAL-PONTIVY ET CLEGUEREC (Pontivy Communauté)	affermage	SAUR	01/01/2007	15	31/12/2021	2	2	12/11/12			
SIAEP DE VANNES OUEST	prestation de services	SAUR	01/01/2007	12	31/12/2018	2	2	17/02/12			
SIAEP DE GRANDCHAMP	prestation de services	SAUR	01/01/2007	12	31/12/2018	1	1	17/02/12			

Périmètre où Eau du Morbihan exerce désormais la compétence totale eau potable

Périmètre initial	Mode de gestion	Exploitant	Depuis	Durée (ans)	Date de fin	Nombre d'avenants depuis l'origine du contrat	Avenant transfert		Avenants depuis le 1er/01/2012		
							N°	date visa	N°	date visa	objet
SIAEP DE SAINT-AVE-MEUCON	prestation de services	SAUR	01/01/2007	12	31/12/2018	1	1	23/04/13			
SIAEP D'ELVEN	prestation de services	SAUR	01/01/2007	12	31/12/2018	1	1	14/05/12			
SIAEP DE LA PRESQU'ILE DE RHUYS	affermage	SAUR	01/01/2007	10	31/12/2016	2	2	30/03/12			
SIAEP DE PLOERMEL	affermage	SAUR	01/01/2007	15	31/12/2021	2	2	29/02/12			
SIAEP DE LA TRINITE-PORHOET	affermage	SAUR	01/01/2009	10	31/12/2018	2	1	12/03/12	2	12/12/12	Intégration des nouveaux équipements concernant le forage de Ninian et l'unité de production de Casteldeuc
SIAEP DE LA REGION DE MAURON	affermage	SAUR	01/01/2007	12	31/12/2018	2	2	17/02/12			
MONTERREIN	régie										
COM DE COM. DE JOSSELIN	affermage	SAUR	01/01/2007	15	31/12/2021	1	1	08/02/12			
SMAEP REGUINY RADENAC	affermage	SAUR	01/01/2007	12	31/12/2018	2	1	17/02/12	2	12/11/2012	reprise de la compétence Distribution par Pontivy Communauté sur Pleugriffet, Régigny et Radenac
SIAEP DE SAINT JEAN BREVELAY	prestation de services	SAUR	01/01/2007	12	31/12/2018	1	1	08/02/12			

Périmètre où Eau du Morbihan exerce désormais la compétence totale eau potable

Périmètre initial	Mode de gestion	Exploitant	Depuis	Durée (ans)	Date de fin	Nombre d'avenants depuis l'origine du contrat	Avenant transfert		Avenants depuis le 1er/01/2012		
							N°	date visa	N°	date visa	objet
SIAEP DE LA BASSE VALLEE DE L'OUST	affermage	SAUR	01/01/2008	15	31/12/2022	1	1	08/02/12			
SIAEP DU ROC SAINT-ANDRE	affermage	SAUR	01/01/2008	12	31/12/2019	1	1	08/02/12			
SAEP DE SERENT-LIZIO	affermage	SAUR	01/01/2007	15	31/12/2021	2	1	08/02/12	2	20/12/12	Intégration des nouveaux équipements concernant la modernisation de la station de traitement de Bréman
SIAEP DU PAYS DE GUER	prestation de services	VEOLIA EAU	01/01/2008	12	31/12/2019	2	1	08/02/12	2	27/07/12	Intégration de la remise en service du surpresseur de Kerbiguet, provisoirement l'unité de la Fosse Noire et la nouvelle station de la Lande
SIAEP DE LA REGION DE CARENTOIR	prestation de services	VEOLIA EAU	01/01/2008	12	31/12/2019	1	1	08/02/12			
SIAEP DE QUESTEMBERG	prestation de services	VEOLIA EAU	01/01/2008	12	31/12/2019	2	2	30/03/12			
SIAEP DE SAINT-JACUT-LES-PINS	prestation de services	VEOLIA EAU	01/01/2008	12	31/12/2019	1	1	08/02/12			
SIAEP DE LA REGION DE MUZILLAC	prestation de services	VEOLIA EAU	01/01/2008	12	31/12/2019	4	3	08/02/12	4	19/07/12	Intégration de la gestion du barrage de Pen Mur et mise en place d'un pompage provisoire pour la réalisation de travaux lourds de réhabilitation du barrage
SIAEP DE LA ROCHE-BERNARD	prestation de services	VEOLIA EAU	01/01/2008	12	31/12/2019	1	1	08/02/12			

Les prestations confiées aux exploitants dans le cadre de leur(s) contrat(s) sont les suivantes :

Gestion du service	fonctionnement, surveillance et entretien des installations
Entretien	de la voirie, de l'ensemble des ouvrages, des canalisations, des captages, des clôtures, des compteurs, des équipements électromécaniques, des forages, des ouvrages de traitement, du génie civil – sur le patrimoine identifié comme relevant de la compétence Production-Transport
Renouvellement	des canalisations <6m, des captages, des clôtures, des compteurs, des équipements électromécaniques, des forages, des ouvrages de traitement
Prestations particulières	maintenance des ascenseurs de réservoirs, surveillance des ouvrages de retenue d'eau, traitement des boues

Eau du Morbihan prend en charge :

Renouvellement	de la voirie, des canalisations, des captages, des forages, du génie civil
-----------------------	--

Les exploitants et Eau du Morbihan peuvent agir sur des équipements différents pour un même ouvrage.

1.3. Estimation de la population desservie (D101.1)



Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'eau potable sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Bien que le service public d'eau potable Production – Transport ne soit pas directement concerné par l'indicateur descriptif : estimation de la population desservie, le tableau ci-après indique les chiffres sur les deux niveaux de périmètre de Eau du Morbihan à titre d'information.

Les chiffres sont établis à partir des enquêtes INSEE.

Périmètre de Eau du Morbihan (en habitants)	Population INSEE 2012	Population DGF 2012
Au titre de la compétence Production-Transport	508 800	580 295
Au titre de la compétence Distribution	175 119	193 168

(Source : population INSEE 2012 + population DGF 2009 pour la part des résidences secondaires)

1.4. Eaux brutes

1.4.1. Prélèvement sur les ressources en eau



Le service public d'eau potable **prélève 29 559 647 m³ pour l'exercice 2012.**

	Exercice 2011	Exercice 2012
Volume prélevé sur le périmètre entier (en m3) :	30 433 743	29 559 647
dont une part en eaux souterraines (en m3) :	5 594 956	5 759 845
dont une part en eaux superficielles (en m3) :	24 838 787	23 799 802
Soit un pourcentage des eaux souterraines dans le volume prélevé :	18%	19%

Le tableau détaillé ci-après indique les mentions suivantes pour chaque point de prélèvement :

- Périmètre initial et commune d'implantation
- Nom de l'ouvrage
- Volumes prélevés en 2011 et 2012
- Nature de la ressource

De façon générale, les éléments concernant l'exercice 2011 ont été indiqués dans le présent rapport à titre d'information, Eau du Morbihan n'exerçant ses nouvelles compétences que depuis le 1^{er} janvier 2012.

Prélèvements 2011 et 2012 sur le territoire Eau du Morbihan Production

Périmètre initial	Commune d'implantation du point de prélèvement	Nom de l'ouvrage	Prélèvement (m³) 2011	Prélèvement (m³) 2012	Nature de la ressource
COM DE COM. DE PLOUAY	PLOUAY	Prélèvement de Manébaïl	120 053	144 169	Eau souterraine
	BUBRY	Prélèvement de Kerpicaud	103 918	106 141	Eau souterraine
COM DE COM. DE BELLE-ILE-EN-MER	LE PALAIS	Prélèvement de Bordilla (retenues Bordilla, Antoureau, Borfloc'h + pompages EB : Locqueltas, Bordustard, Port Guen, Port York, Les Grands Sables et Le Colety)	495 463	489 356	Eau de surface
GOURIN	GOURIN	Prélèvement de Conveau	114 436	77 040	Eau souterraine
	GOURIN	Prélèvement de Pont Saint Yves + carrières de Barazer + ruisseau de Conveau	485 416	435 321	Eau de surface
GUISCRIF	GUISCRIF	Prélèvement de la Station de Cadigué	94 943	94 343	Eau souterraine
LANGONNET	LANGONNET	Prélèvement de Minez Du (puits Rojot - P5, Braz F5 et forage F7)	155 859	155 859	Eau souterraine
MONTERREIN	MONTERREIN	Prélèvement de Kermeur Forages n°1 à 3	12 555	12 202	Eau souterraine
PONTIVY	LE SOURN	Prélèvement de St Patern - Guily - Pont er Griol	249 162	257 256	Eau souterraine
	CLEGUEREC	Prélèvement de Poulglass	128 710	120 258	Eau souterraine
	PONTIVY	Prélèvement du Déversoir - Blavet	2 190 446	2 200 474	Eau de surface
ROUDOUALLEC	ROUDOUALLEC	Prélèvement de Strakou, Cost Minez, Castel Dour	69 464	74 382	Eau souterraine
SAEP DE SERENT-LIZIO	SERENT	Prélèvement de Bréman-Brancelin	299 211	195 646	Eau souterraine
	QUILY	Prélèvement de Blogo-Pouho	6 421	9 086	Eau souterraine

Périmètre initial	Commune d'implantation du point de prélèvement	Nom de l'ouvrage	Prélèvement (m³) 2011	Prélèvement (m³) 2012	Nature de la ressource
SIAEP D' ELVEN	SAINT-NOLFF	Prélèvement de Saint-Colombier	202 239	213 272	Eau souterraine
SIAEP D'HENNEBONT-PORT LOUIS	PLOUHINEC	Prélèvement Pont mouton	168 046	160 470	Eau souterraine
	HENNEBONT	Prélèvement de Langroise - Blavet + Kersalo	3 590 942	3 819 452	Eau de surface
SIAEP DE BAUD	GUERN	Prélèvement du Guern - Blavet	1 580 523	1 624 696	Eau de surface
SIAEP DE GRANDCHAMP	GRAND-CHAMP	Prélèvement de Locmeren des prés puits 1 et 2	333 212	329 514	Eau souterraine
SIAEP DE GUEMENE SUR SCORFF	LOCMALO	Prélèvement de Plaisance-Scorff	216 187	217 186	Eau de surface
	PLOERDUT	Prélèvement de Coët Even (puits et forages)	56 052	64 284	Eau souterraine
SIAEP DE L'ELLE	PRIZIAC	Prélèvement de Kervrehen	117 081	133 042	Eau souterraine
	PLOURAY	Prélèvement de Tourlaouen (puits et forages)	124 032	115 196	Eau souterraine
	LE FAOUE	Prélèvement de Barrégant-Ellé	378 071	399 460	Eau de surface
	LE FAOUE	Prélèvement de Lindorum	56 298	51 807	Eau souterraine
	LANVENEGEN	Prélèvement de la station de Penneven	30 705	30 826	Eau souterraine
SIAEP DE LA BASSE VALLEE DE L'OUST	SAINT-CONGARD	Prélèvement de Bellée (Oust et La Claie)	1 856 867	1 888 716	Eau de surface
	MALESTROIT	Prélèvement de Blouzereuil	121 117	126 588	Eau souterraine
SIAEP DE LA PRESQU'ILE DE RHUYS	TREFFLEAN	Prélèvement de Cran	354 335	254 711	Eau souterraine
	THEIX	Prélèvement de la retenue de Trégat	1 731 546	1 713 559	Eau de surface

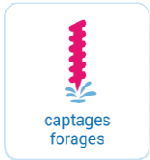
Périmètre initial	Commune d'implantation du point de prélèvement	Nom de l'ouvrage	Prélèvement (m³) 2011	Prélèvement (m³) 2012	Nature de la ressource
SIAEP DE LA REGION DE CARENTOIR	CARENTOIR	Prélèvement de Siloret	194 194	101 401	Eau souterraine
	CARENTOIR	Prélèvement de Fondemay	299 975	296 574	Eau souterraine
SIAEP DE LA REGION DE MAURON	PAIMPONT (I. ET V.)	Prélèvement de Lambrun (puits et forage)	439 677	376 200	Eau souterraine
SIAEP DE LA REGION DE MUZILLAC	MUZILLAC	Prélèvement de la retenue de Pen-Mur	902 323	837 689	Eau de surface
SIAEP DE LA TRINITE-PORHOET	LA TRINITE-PORHOET	Prélèvement de Casteldeuc - forage du Ninian	17 347	97 356	Eau souterraine
SIAEP DE MOUSTOIR-REMUNGOL	PLUMELIAU	Prélèvement de Rimaison - Blavet	577 724	531 578	Eau de surface
SIAEP DE NOYAL-PONTIVY ET CLEGUEREC	SEGLIEN	Prélèvement de Toul Brohet - Keranna	50 728	9 837	Eau souterraine
	CLEGUEREC	Prélèvement de Mangoër - Blavet	1 909 105	1 905 331	Eau de surface
	NOYAL-PONTIVY	Prélèvement du Porzo - Blavet	517 799	489 352	Eau de surface
	MALGUENAC	Prélèvement du Sence	90 895	94 689	Eau souterraine
SIAEP DE PLOERMEL	PLOERMEL	Prélèvement du Lac au Duc	1 340 007	1 872 578	Eau de surface
	GUILLAC	Prélèvement La Herbinaye - Oust	1 172 407	401 927	Eau de surface
SIAEP DE QUESTEMBERG	QUESTEMBERG	Prélèvement du Logo - Pilaire	87 014	103 014	Eau souterraine
SIAEP DE SAINT-AVE-MEUCON	SAINT-AVE	Prélèvement de Kerbotin (puits et forage)	301 183	333 909	Eau souterraine
	SAINT-AVE	Prélèvement de Lihanteu (puits et forage)	273 538	345 685	Eau souterraine

Périmètre initial	Commune d'implantation du point de prélèvement	Nom de l'ouvrage	Prélèvement (m³) 2011	Prélèvement (m³) 2012	Nature de la ressource
SIAEP DE SAINT-JACUT-LES-PINS	RIEUX	Prélèvement Les Petits Moulins	70 103	72 095	Eau souterraine
	SAINT-JACUT-LES-PINS	Prélèvement Gué Blandin	-	-	Eau souterraine
	BEGANNE	Prélèvement de Carrouis	90 304	132 840	Eau souterraine
SIAEP DE SAINT-JEAN-BREVELAY	SAINT-JEAN-BREVELAY	Prélèvement d'eau Kerdaniel	13 996	66 116	Eau souterraine
SIAEP DE VANNES-OUEST	PLOUGOUMELLEN	Prélèvement de la retenue de Pont-Sal	366 765	138 884	Eau de surface
SIAEP DU PAYS DE GUER	MONTENEUF	Prélèvement du Bézier (forage du Pouilo) - Houssa	111 311	103 052	Eau souterraine
	SAINT-MALO-DE-BEIGNON	Prélèvement de l'usine de Bel-Air	18 858	13 919	Eau souterraine
	BEIGNON	Prélèvement FE3, FE7 et FE4 La Lande	(*)	249 668	Eau souterraine
	BEIGNON	Prélèvement La Fosse Noire - Aff	(**)	36 129	Eau de surface
SIAEP DU PAYS DE LOCMINE	LA CHAPELLE-NEUVE	Prélèvement de Kerjosse	219 238	225 565	Eau souterraine
SIAEP DU ROC SAINT-ANDRE	LA CHAPELLE-CARO	Prélèvement de Prassay	129 461	65 356	Eau souterraine
SMAEP DE REGUINY-RADENAC	RADENAC	Prélèvement Pertuis Rouge	173 009	184 023	Eau souterraine
SYNDICAT MIXTE D'AURAY-BELZ-QUIBERON	PLUVIGNER	Prélèvement de Kergoudeler (puits et forage)	247 749	225 502	Eau souterraine
	HOEDIC	Prélèvement de Hoëdic forages	16 619	14 310	Eau souterraine
	ILE-D'HOUAT	Prélèvement de Houat - Salus (forage+puits)	26 102	24 043	Eau souterraine
	PLUNERET	Prélèvement de la retenue de Tréauray	5 333 002	4 696 713	Eau de surface

(*) : prélèvements mis en service courant 2012

(**) : prélèvement géré par le camp de Coëtquidan jusqu'au 1^{er} juillet 2012

1.4.2. Barrages sous la responsabilité de Eau du Morbihan



Eau du Morbihan assure les obligations relevant de la sécurité des barrages au titre des articles R214-112 et suivants du code de l'environnement, transférés en pleine propriété ou mis à disposition.

La gestion des sites (application des consignes de gestion, relevé des appareils d'auscultation, registre d'exploitation, entretien courant, débroussaillage...) est souvent confiée aux exploitants respectifs des services d'eau (SAUR et VEOLIA) dans le cadre de leurs obligations contractuelles.

Le suivi de chaque barrage fait l'objet de marché spécifique ; les bureaux d'études agréés présents sont : ISL, GEI Ginger, ARTELIA et SAFEGE.

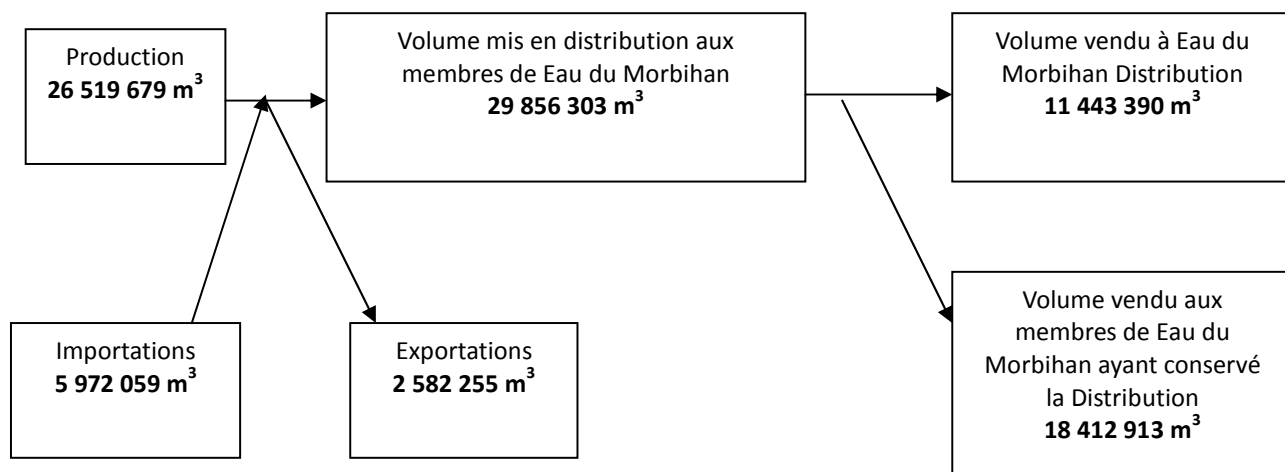
Le tableau détaillé ci-après indique les mentions suivantes pour chaque barrage :

- Nom du barrage
- Capacité totale
- Commune d'implantation
- Collectivité d'origine (ainsi que le partage éventuel)
- Arrêté de classement et sa classe

Barrage	Capacité totale retenue	Commune(s) d'implantation du barrage	Collectivité d'origine	Partage	Arrêté de classement	Classe
Borfloc'h	478 000 m ³	Le Palais	CC Belle-Ile-en-Mer		AP 03/08/2009	A
Antoureau	246 000 m ³	Le Palais	CC Belle-Ile-en-Mer		AP 03/08/2009	C
Bordilla	111 000 m ³	Le Palais	CC Belle-Ile-en-Mer		AP 03/08/2009	C
Ty-Mat	88 000 m ³	Inzinzac-Lochrist	SIAEP d'Hennebont-Port-Louis	Plan d'eau appartenant au Département	AP 03/08/2009	D
Tréauray	769 000 m ³	Brech et Pluneret	SM Auray-Belz-Quiberon		AP 03/08/2009	C
Pont-Sal	190 000 m ³	Plougoumelen	SIAEP de Vannes Ouest		AP 03/12/2010	C
Trégat	706 000 m ³	Tréfléan et Theix	SIAEP de la Presqu'île de Rhuys		AP 03/08/2009	B
Lac au Duc	3,4 hm ³	Ploërmel et Taupont	SIAEP de Ploërmel (vannes, prise d'eau et partie du pied aval)	Commune de Ploërmel, Département (route), SIAEP Ploërmel (plan d'eau)	non classé, relèverait de la classe C	
Le Rhodoir	340 000 m ³	Nivillac et Herbignac (44)	SIAEP de La Roche Bernard (vanne clapet et plan d'eau)	Département (route), propriétaires privés du moulin et parement à l'aval	non classé, relèverait de la classe C	
Pen Mur	855 000 m ³	Muzillac	–	Barrage et plan d'eau appartenant au Département du Morbihan + route communale	AP 07/05/2010	D

1.5. Eaux traitées

1.5.1. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable pour l'exercice en cours :



1.5.2. Production



Le service a comme patrimoine Production opérationnel en 2012 :

- 17 stations de traitement d'eau de surface (pour des capacités comprises entre 100 et 1 250 m³/h)
- 42 stations de traitement d'eau souterraine (pour des capacités comprises entre 10 et 125 m³/h).

Le patrimoine Production est également constitué de 56 réservoirs, 4 stations de reprise et un linéaire de canalisations (*numérisation en cours – estimation de l'ordre de 200 km*).

Le volume produit total peut différer du volume prélevé (usines de traitement générant des pertes par exemple).

Le tableau ci-après récapitule pour chaque station de traitement :

- Périmètre initial
- Infrastructure et commune d'implantation
- Caractéristiques de production (débit et capacité)
- Volumes produits en 2011 et 2012
- Origine de l'eau (*ESU : eau de surface ; ESO : eau souterraine*)

Productions 2011 et 2012 sur le territoire Eau du Morbihan Production

Périmètre initial	Infrastructure de production	Commune d'implantation	Débit nominal de production (m³/h)	Capacité de production (m³/j)	Production (m³) 2011	Production (m³) 2012	Origine de l'eau
COM DE COM. DE PLOUAY	Kerpicaud	BUBRY	50	1 000	94 471	96 492	ESO
	Malachappe Manebail	PLOUAY	25	500	109 139	131 063	ESO
COM DE COM. DE BELLE-ILE-EN-MER	Bordilla	LE PALAIS	200	4 000	441 866	438 016	ESU
GOURIN	Usine de Conveau	GOURIN	40	800	104 033	70 036	ESO
	Usine de Toultreincq	GOURIN	400	8 000	397 484	352 106	ESU
GUISCRIFF	Station de Cadigue	GUISCRIFF	25	500	94 600	94 241	ESO
MONTERREIN	Kermeur	MONTERREIN	10	200	12 555	12 202	ESO
PONTIVY	Trévelin	CLEGUEREC	25	500	114 596	121 230	ESO
	Pierre Fendue	LE SOURN	50	1 000	226 511	233 869	ESO
	Déversoir	PONTIVY	500	10 000	1 991 313	2 000 409	ESU
ROUDOUALLEC	Castel Dou-Cost Minez	ROUDOUALLEC	10	200	69 464	74 382	ESO
SAEP DE SERENT-LIZIO	Blogo	QUILY	8	160	5 746	7 992	ESO
	Breman	SERENT	50	1 000	262 234	172 308	ESO
SIAEP D' ELVEN	Cosquéric Saint-Colombier	SAINT-NOLFF	30	600	183 854	207 412	ESO
SIAEP D' HENNEBONT-PORT LOUIS	Pont mouton	PLOUHINEC	50	1 000	152 769	145 882	ESO
	Langroise	HENNEBONT	1 000	20 000	3 095 722	3 245 591	ESU
SIAEP DE BAUD	Guern	GUERN	400	8 000	1 436 548	1 476 938	ESU
SIAEP DE GRANDCHAMP	Queneah Guen	GRAND-CHAMP	80	1 600	328 614	325 516	ESO
SIAEP DE GUEMENE SUR SCORFF	Plaisance	LOCMALO	100	2 000	216 187	217 186	ESU
	Coët Even	PLOERDUT	12	240	55 642	63 047	ESO
SIAEP DE L'ELLE	Kervrehen	PRIZIAC	25	500	106 437	120 947	ESO
	Lindorum	LE FAQUET	25	500	51 180	47 097	ESO
	Penneven	LANVENEGEN	10	200	27 914	28 024	ESO
	Tourlaouen	PLOURAY	30	600	112 757	104 724	ESO
	Barrégant	LE FAQUET	120	2 400	364 295	350 336	ESU
SIAEP DE LA BASSE VALLEE DE L'OUST	Bellée	SAINT-CONGARD	400	8 000	1 664 506	1 688 750	ESU
	Blouzereuil	MALESTROIT	20	400	109 072	114 046	ESO

SIAEP DE LA PRESQU'ILE DE RHUYS	Cran	TREFFLEAN	80	1 600	281 365	230 310	ESO
	Trégat	THEIX	400	8 000	1 535 947	1 403 387	ESU
SIAEP DE LA REGION DE CARENTOIR	Fondemay	CARENTOIR	60	1 200	263 249	229 063	ESO
	Siloret	CARENTOIR	30	600	162 915	87 105	ESO
SIAEP DE LA REGION DE MAURON	Lambrun-Vaubossard	PAIMPONT (I. ET V.)	80	1 600	436 530	372 310	ESO
SIAEP DE LA REGION DE MUZILLAC	Pen-Mur	MUZILLAC	300	6 000	833 421	830 450	ESU
SIAEP DE LA TRINITE-PORHOET	Casteldeuc	LA TRINITE-PORHOET	25	500	16 813	97 114	ESO
SIAEP DE MOUSTOIR-REMUNGOL	Kerbellec	MOUSTOIR-REMUNGOL	100	2 000	445 151	384 062	ESU
SIAEP DE NOYAL-PONTIVY ET CLEGUEREC	Mangoër	CLEGUEREC	400	8 000	1 758 169	1 769 913	ESU
	Ker Anna	SEGLIEN	25	500	50 728	9 837	ESO
	Valvert et Porzo	NOYAL-PONTIVY	100	2 000	439 957	425 073	ESU
	Sence	MALGUENAC	14	280	82 632	86 081	ESO
SIAEP DE PLOERMEL	Lac au Duc	PLOERMEL	600	12 000	2 057 832	1 886 594	ESU
SIAEP DE QUESTEMBERT	Logo	QUESTEMBERT	40	800	87 014	103 014	ESO
SIAEP DE SAINT-AVE-MEUCON	Lihanteu	SAINT-AVE	50	1 000	248 671	314 259	ESO
	Kerbotin	SAINT-AVE	60	1 200	273 803	303 554	ESO
SIAEP DE SAINT-JACUT-LES-PINS	Les Petits Moulins	RIEUX	30	600	80 554	72 095	ESO
	Carrouis	BEGANNE	20	400	88 761	132 840	ESO
SIAEP DE SAINT-JEAN-BREVELAY	Govero	SAINT-JEAN-BREVELAY	40	800	12 724	60 105	ESO
SIAEP DE VANNES-OUEST	Pont-Sal	PLOUGOUMELLEN	300	6 000	265 781	66 760	ESU
SIAEP DU PAYS DE GUER	Houssa	MONTENEUF	30	600	103 061	99 815	ESO
	Bel-Air	ST-MALO-DE-BEIGNON	10	200	18 858	14 392	ESO
	la Fosse Noire	ST-MALO-DE-BEIGNON	100	2 000	0 (*)	36 129	ESU
	La Lande	BEIGNON	125	2 500	0 (**)	255 330	ESO
SIAEP DU PAYS DE LOCMINE	Kerjose	LA CHAPELLE-NEUVE	50	1 000	199 307	205 059	ESO
SIAEP DU ROC SAINT-ANDRE	Prassay	LA CHAPELLE-CARO	40	800	117 692	59 414	ESO
SMAEP DE REGUINY-RADENAC	Pertuis Rouge	RADENAC	25	500	157 281	167 293	ESO
SYNDICAT MIXTE D'AURAY-BELZ-QUIBERON	Kergoudeler	PLUVIGNER	50	1 000	240 293	221 084	ESO
	Tréauray	PLUNERET	1 250	25 000	4 724 998	4 466 670	ESU
	Hoëdic	HOEDIC	10	200	15 108	13 009	ESO
	Houat	ILE-D'HOUAT	10	200	23 729	21 857	ESO
LANGONNET	Minès Du	LANGONNET	30	600	155 859	155 859	ESO

(*) : station mise en service courant 2012

(**) : station gérée par le camp de Coëtquidan jusqu'au 1^{er} juillet 2012

	Exercice 2011	Exercice 2012	Variation des volumes produits en %
Volume produit sur le périmètre entier (en m³):	27 007 712	26 519 679	-2%
dont une part d'origine eaux superficielles (en m ³):	21 669 177	21 038 370	-3%
dont une part d'origine eaux souterraines (en m ³):	5 338 535	5 481 309	+3%

Le **volume produit total** sur l'exercice 2012 s'élève à **26 519 679 m³**.

1.5.3. Conventions d'échanges d'eau

Cocontractant	Date d'effet	Durée	Commentaires
Institution d'Aménagement de la Vilaine - IAV	01/01/2012	20 ans	Reprise des conventions existantes avant le 1 ^{er} janvier 2012
VANNES	01/01/2013	5 ans	Protocole 2012 signé également
CAMP DE COETQUIDAN	01/07/2012	5 ans	
OUEST 35	03/08/2012	5 ans maximum	

1.5.4. Achats d'eaux traitées

Importations (en m ³) / Fournisseur	Exercice 2011	Exercice 2012	Variation des volumes achetés en %
Institution d'Aménagement de la Vilaine - IAV	4 461 592	4 224 429	-5%
VANNES	1 105 684	1 345 106	22%
CAMP DE COETQUIDAN	510 342	172 352	-66%
LANGUIDIC - LORIENT AGGLOMERATION	234 668	230 172	-2%
Total (en m³) :	6 312 286	5 972 059	-5%

1.5.5. Volumes vendus au cours de l'exercice



	Exercice 2012
Volumes vendus aux membres de Eau du Morbihan (en m³)	29 856 303
dont une part vendue pour Eau du Morbihan Distribution (en m3)	11 443 390
dont une part vendue aux membres de Eau du Morbihan ayant conservé la Distribution (en m3)	18 412 913
Volumes vendus à l'extérieur du périmètre Eau du Morbihan (en m³)	2 582 255
SIAEP D'HENNEBONT-PORT LOUIS - partie LORIENT AGGLOMERATION	1 900 000 (*)
CAMP DE COETQUIDAN	3 285
LANGUIDIC - LORIENT AGGLOMERATION	678 970

(*) Une estimation est faite pour le volume vendu sur la partie Lorient Agglomération de l'ancien périmètre du SIAEP de la région d'Hennebont – Port Louis en l'absence de comptages existants.

Le tableau détaillé ci-après indique la répartition des volumes annuels vendus. La colonne « redevable » permet d'identifier la personne qui doit honorer la facture ; elle dépend de la nature du contrat d'exploitation.

Volumes annuels vendus

PERIMETRE INITIAL	REDEVABLE	Volume annuel (m ³)
SIAEP DE LA REGION DE CARENTOIR	EDM	571 913
SIAEP DU PAYS DE GUER	EDM	647 129
SIAEP DU PAYS DE LOCMINE	EDM	1 262 555
SIAEP DE MOUSTOIR-REMUNGOL	EDM	384 062
SIAEP DE LA REGION DE MUZILLAC	EDM	863 489
SIAEP DE LA ROCHE BERNARD	EDM	399 834
SIAEP DE SAINT-JACUT-LES-PINS	EDM	1 000 440
SIAEP DE SAINT-JEAN-BREVELAY	EDM **	822 529
SYNDICAT MIXTE D'AURAY-BELZ-QUIBERON	SAUR	4 576 672
SIAEP DE LA BASSE VALLEE DE L'OUST	SAUR	1 570 784
SIAEP DE BAUD	SAUR	882 604
COM DE COM DE BELLE-ILE-EN-MER	SAUR	438 016
SIAEP DE L'ELLE	SAUR	649 417
SIAEP D'HENNEBONT-PORT-LOUIS ****	SAUR	3 022 889
COM DE COM DE JOSSELIN	SAUR	649 117
SIAEP DE LA REGION DE MAURON	SAUR	372 310
SIAEP DE PLOERMEL	SAUR	1 435 005
SIAEP DU ROC SAINT-ANDRE	SAUR	59 243
COM DE COM DE PLOUAY	SAUR	377 545
SIAEP DE LA PRESQU'ILE DE RHUYS	SAUR	2 782 220

PERIMETRE INITIAL	REDEVABLE	Volume annuel (m ³)
SMAEP DE REGUINY-RADENAC	SAUR	255 775
SAEP DE SERENT-LIZIO	SAUR	179 541
SIAEP DE LA TRINITE PORHOET	SAUR	97 114
GOURIN	SAUR	432 473
SIAEP DE NOYAL-PONTIVY-CLEGUEREC	SAUR	1 630 953
PONTIVY	CEB ***	2 356 370
SIAEP D'ELVEN	SIAEP ELVEN	487 326
SIAEP DE GRANDCHAMP	SIAEP GRAND CHAMP	577 037
SIAEP DE SAINT-AVE-MEUCON	SIAEP ST AVE MEUCON	816 503
SIAEP DE QUESTEMBERG	SIAEP DE QUESTEMBERG	675 289
SIAEP DE VANNES OUEST	SIAEP DE VANNES OUEST	1 196 316
SIAEP DE GUEMENE SUR SCORFF	LYONNAISE DES EAUX	280 233
GUISCRIF	LYONNAISE DES EAUX	94 236
LORIENT AGGLOMERATION	STGS (Languidic)	678 970
PLUVIGNER	STGS	451 256
CAMP DE COETQUIDAN	GSBDB	3 285
ROUDOUALLEC*	ROUDOUALLEC*	74 382
LANGONNET*	LANGONNET*	155 859
MONTERREIN*	MONTERREIN*	12 202
TOTAL		33 222 893
TOTAL hors double compte		32 438 558

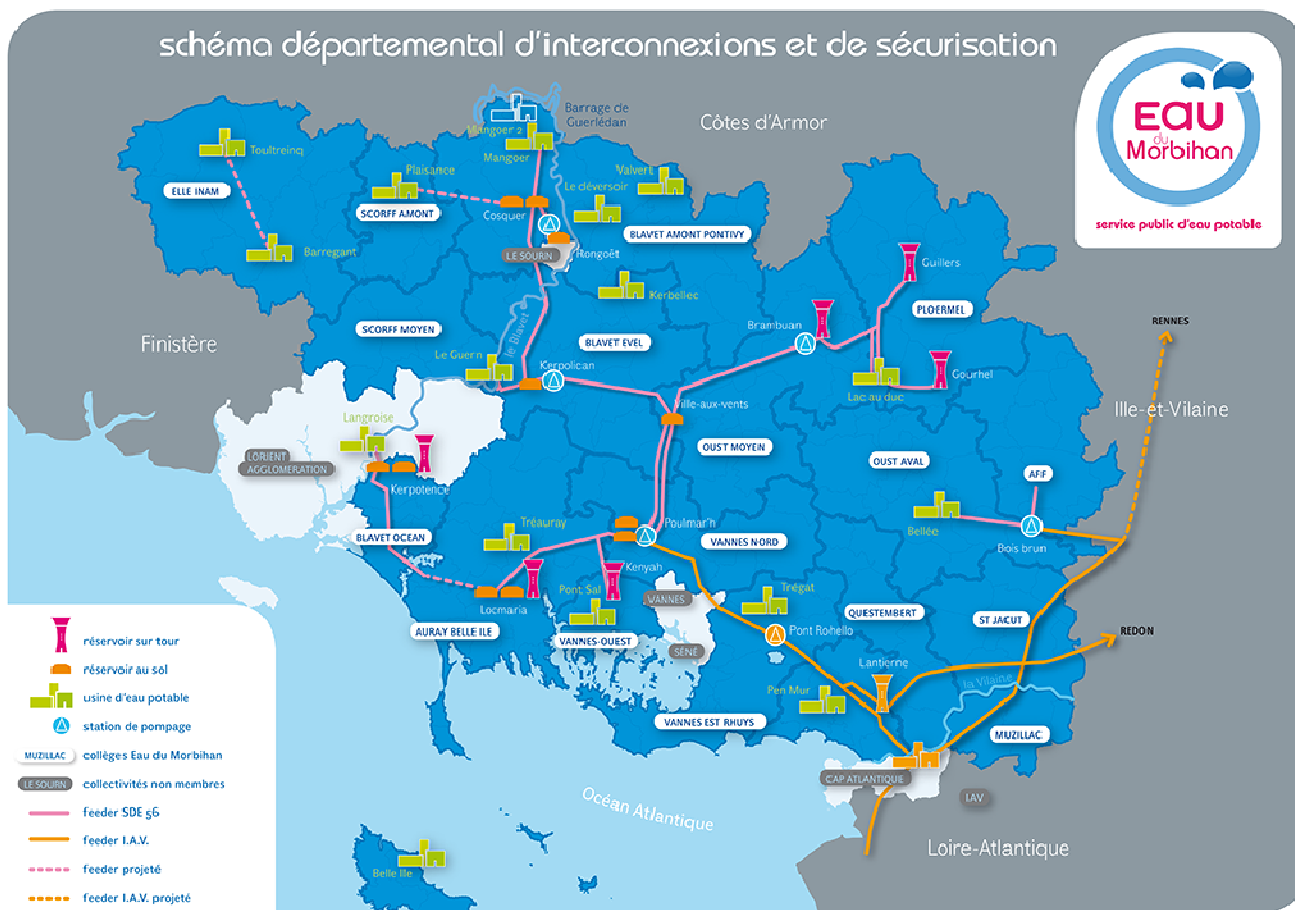
* Factures non établies à ce jour

** Volume de 12 560 m³ vendu deux fois (Kerchican)

*** Volume de 771 775 m³ vendu deux fois (Rongoët)

**** Volume concernant le besoin des 11 communes de l'ancien périmètre SIAEP d'Hennebont-Port Louis

1.5.6. Focus sur le réseau d'interconnexions et de sécurisation – compétence Transport



Le réseau d'interconnexions et de sécurisation est constitué de :

	2011	2012	Variation en %
Linéaire du réseau hors branchements en km	136,871	160,238*	+ 17,1%

* linéaire du feeder Hennebont/ABQ non compris (19,285 km)

Le patrimoine concerné :

Outre le réseau évoqué ci-dessus, le patrimoine concerné par le Transport est constitué de : 5 stations de surpression-reprise et 6 ouvrages de stockage pour l'exercice 2012.

Conditions d'exploitation du service :

Un marché de prestations de services a été attribué à SAUR pour une durée de cinq ans, du 01 janvier 2012 au 31 décembre 2016.

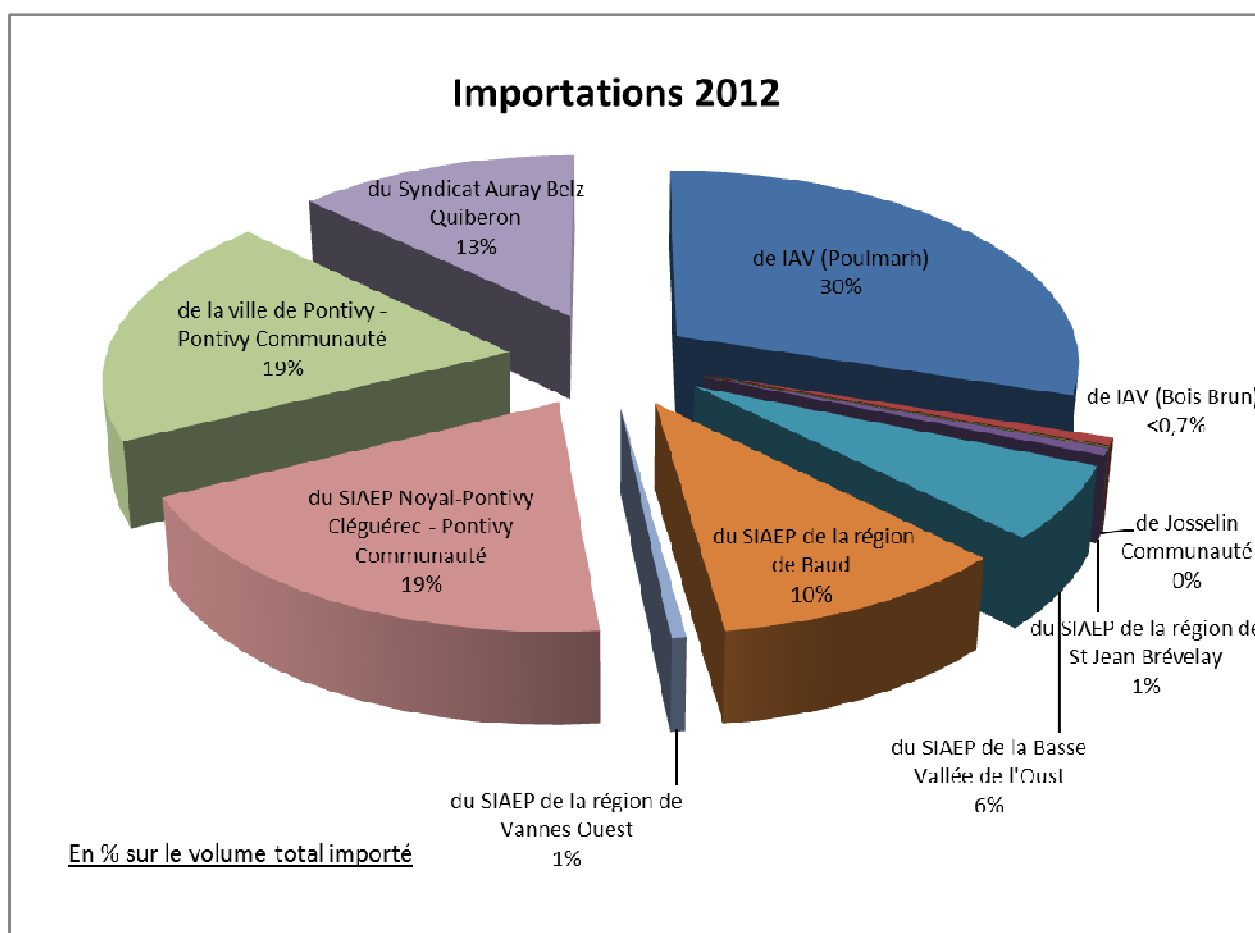
La rémunération de SAUR au titre de ce marché s'est élevée à 214 857,77 €HT pour 2012.

Pour information, ce marché comprend des prestations nouvelles par rapport au marché antérieur pour tenir compte notamment de l'évolution du patrimoine (surpresseur de Bois Brun, augmentation du linéaire de conduites ; feeder BVO et Hennebont/ABQP, purges à gros débit, groupe électrogène,...).

Les tableaux et graphiques présentés ci-dessous permettent d'apprécier les échanges d'eau réalisés à partir du réseau d'interconnexions et de sécurisation.

Volumes importés et introduits dans le réseau d'interconnexions

IMPORTATIONS des périmètres initiaux (en m ³)	2011	2012	Variation en %
de IAV (Poulmarh)	1 120 431	1 188 480	+6
de IAV (Bois Brun)	0	25 406	
de Josselin Communauté	4 368	1 653	-62
du SIAEP de la région de St Jean Brévelay	32 751	24 867	-24
du SIAEP de la Basse Vallée de l'Oust	0	241 893	0
du SIAEP de la région de Baud	494 457	413 368	-16
du SIAEP de la région de Vannes Ouest	20 055	20 996	+5
du SIAEP Noyal-Pontivy Cléguérec - Pontivy Communauté	765 346	762 046	0
de la ville de Pontivy - Pontivy Communauté	785 087	771 775	-2
du Syndicat Auray Belz Quiberon	632 286	510 375	-19
Total	3 854 781	3 960 859	+3



Commentaires :

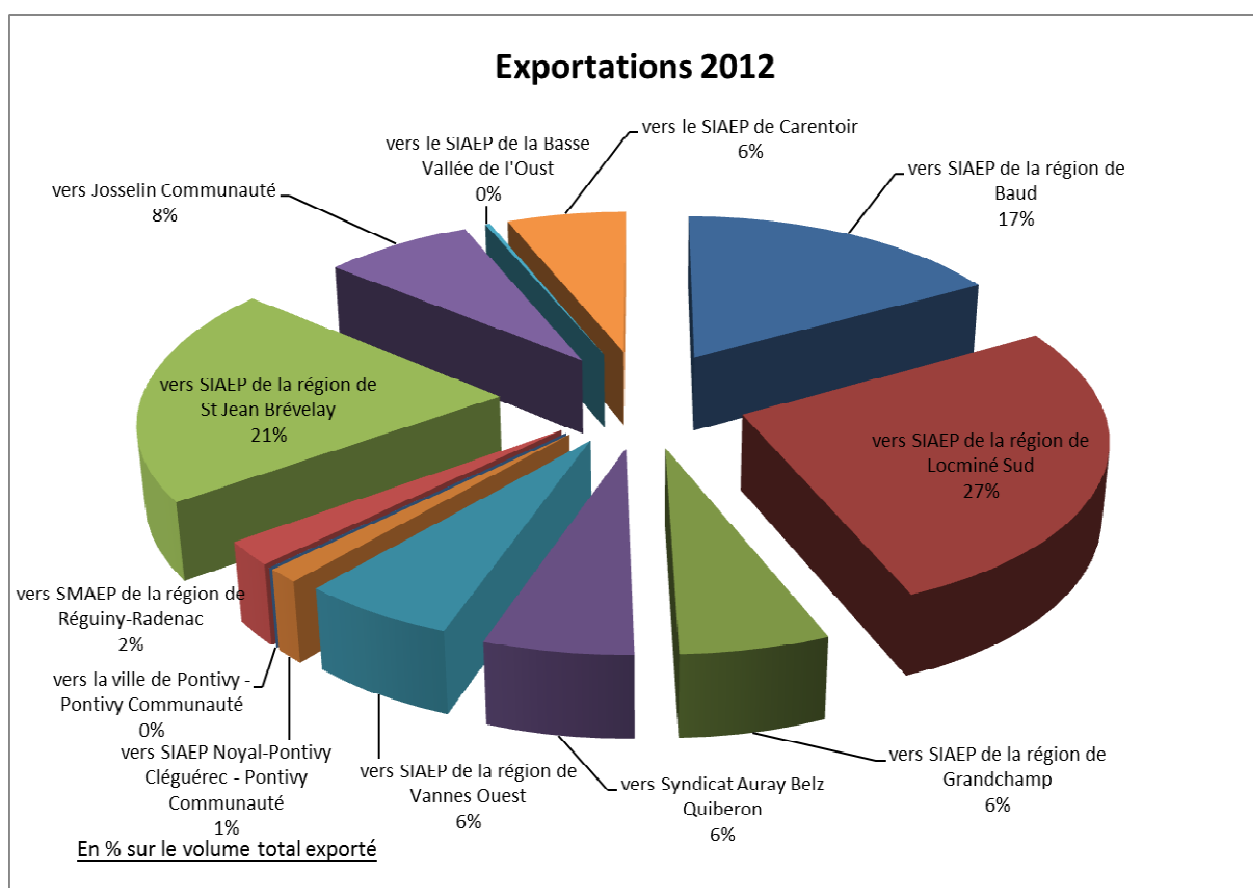
Mise en service du feeder BVO (Bois Brun) au cours de 2012 ;

Baisse des importations issues du périmètre du Syndicat mixte Auray-Belz-Quiberon en raison du pompage limité en période estivale sur Le Loch – usine de Tréauray).

Rappel : par « volume importé », il faut comprendre « volume introduit dans le réseau d'interconnexions ».

Volumes exportés à partir du réseau d'interconnexions

EXPORTATIONS vers les périmètres initiaux (en m³)	2011	2012	Variation en %
vers SIAEP de la région de Baud	763 734	644 895	-16
vers SIAEP de la région de Locminé Sud	964 635	1 057 496	+10
vers SIAEP de la région de Grandchamp	257 150	228 476	-11
vers Syndicat Auray Belz Quiberon	201 925	228 372	+13
vers SIAEP de la région de Vannes Ouest	236 473	238 329	+1
vers SIAEP Noyal-Pontivy Cléguérec - Pontivy Communauté	77 642	51 542	-34
vers la ville de Pontivy - Pontivy Communauté	33	9	-73
vers SMAEP de la région de Réguiny-Radenac	108 138	88 482	-18
vers SIAEP de la région de St Jean Brévelay	896 327	821 129	-8
vers Josselin Communauté	240 471	302 931	+26
vers le SIAEP de la Basse Vallée de l'Oust	0	9 881	
vers le SIAEP de Carentoir	0	242 548	
Total	3 746 528	3 914 090	+4



Commentaires :

Mise en service du feeder BVO (exportations vers les périmètres initiaux du SIAEP de la Basse Vallée de l'Oust et le SIAEP de Carentoir) au cours de 2012 ;

Essais de réalimentation vers le périmètre initial de Josselin Communauté en février et septembre 2012.

Rappel : par « volume exporté », il faut comprendre « volume desservi par le réseau d'interconnexions ».

2. Tarification de l'eau et recettes du service

2.1. Modalités de tarification



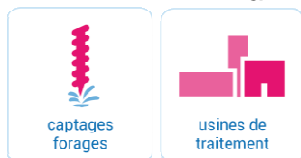
Le syndicat de l'Eau du Morbihan est doté de deux budgets distincts en ce qui concerne les compétences obligatoires Production et Transport, à savoir : un budget Production et un budget Transport-négoce.

Les tarifs applicables à chaque budget en 2012, ont été votés par le comité syndical le 16 décembre 2011, en adéquation avec le règlement financier, plus précisément :

- Le tarif de vente du budget Production au budget Transport-négoce :
 - Pour les marchés de prestations de services : 0,50 € HT/m³
 - Pour les délégations de service : surtaxe de 0,15 € HT/m³
- Le tarif de fourniture en gros (TFEG) : vente du budget Transport-négoce au budget Distribution, aux collectivités ou fermiers assurant la distribution : 0,60 € HT/m³.

Le schéma portant sur la structure budgétaire du syndicat de l'Eau du Morbihan est joint en annexe 1.

2.1.1. Tarification – compétence Production



Dans le cadre des marchés de services, la facture émise par Eau du Morbihan, au titre de la compétence Production, au budget Transport – négoce, porte sur les volumes livrés au tarif voté par le syndicat. La facturation est trimestrielle.

Tarifs dans le cadre des marchés de services

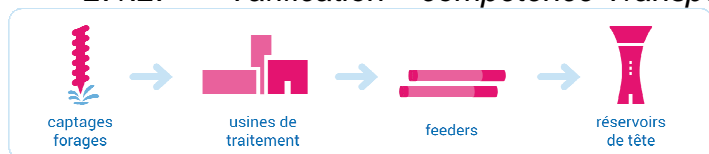
	Exercice 2012	Exercice 2013
Tarifs	Au 01/01/12	Au 01/01/13
Part de la collectivité		
Part proportionnelle (€ HT/m ³)	0,50 €/m ³	0,50 €/m ³
Taxes et redevances		
Taxes - taux de TVA	5,50%	5,50%

Dans le cadre des affermagés, la facture est émise par le délégataire à l'encontre du budget Transport-négoce ; elle comprend une part délégataire (correspondant à la rémunération contractuelle Production) et la surtaxe fixe Production votée par le syndicat. Cette facturation est trimestrielle.

Tarifs dans le cadre des affermagés

		Exercice 2012	Exercice 2013
Tarifs		Au 01/01/12	Au 01/01/13
Part de la collectivité			
Part proportionnelle (€ HT/m ³)		0,15 €/m ³	0,15 €/m ³
Part du délégataire SAUR			
Part proportionnelle (€ HT/m ³)	BAUD	0,338 €/m ³	0,344 €/m ³
	HENNEBONT	0,4244 €/m ³	0,4329 €/m ³
	ABQP	0,37 €/m ³	0,3772 €/m ³
	BELLE ILE EN MER	0,49 €/m ³	0,498 €/m ³
	GOURIN	0,533 €/m ³	0,542 €/m ³
	PLOUAY	0,283 €/m ³	0,287 €/m ³
	PONTIVY	0,2894 €/m ³	0,2942 €/m ³
	NPC	0,347 €/m ³	0,352 €/m ³
	L'ELLE	0,343 €/m ³	0,348 €/m ³
	RHUYS	0,2126 €/m ³	0,2166 €/m ³
	MAURON	0,264 €/m ³	0,268 €/m ³
	PLOERMEL	0,446 €/m ³	0,4551 €/m ³
	TRINITE PORHOET	0,313 €/m ³	0,308 €/m ³
	REGUINY	0,238 €/m ³	0,242 €/m ³
	BVO	0,3492 €/m ³	0,3561 €/m ³
ROC ST ANDRE	0,369 €/m ³	0,375 €/m ³	
SERENT	0,318 €/m ³	0,323 €/m ³	
Part du délégataire LYONNAISE DES EAUX			
Part proportionnelle (€ HT/m ³)	GUISCRIF	0,3254 €/m ³	0,344 €/m ³
	GUEMENE	0,438 €/m ³	0,445 €/m ³
Part du délégataire STGS			
Part proportionnelle (€ HT/m ³)	PLUVIGNER	0,336 €/m ³	0,342 €/m ³
Taxes et redevances			
Taxes	Taux de TVA	5,50%	5,50%

2.1.2. Tarification – compétence Transport



Il n'y a pas de tarification spécifique pour la compétence Transport ; le tarif de fourniture d'eau en gros (TFEG) voté couvre les dépenses inhérentes au transport, au négoce et à la production (par consolidation).

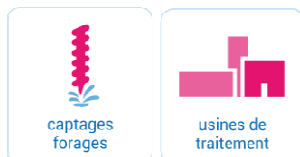
Le tarif de fourniture d'eau en gros (TFEG) est destiné à équilibrer le budget Transport-négoce. Il englobe :

- **Les dépenses d'exploitation** liées à la production d'eau potable ;
- Les dépenses **d'achats d'eau « extérieurs »** ;
- **Les dépenses liées aux investissements** ;
- **Les dépenses annexes** (comme la gestion des périmètres de protection, les cotisations sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) et cotisations foncières des entreprises (CFE), les frais d'analyses, les redevances prélèvement, les frais de fonctionnement au niveau du syndicat...)
- La **gestion des interconnexions** (sur les volets exploitation et investissement) ;
- Les **équipements de sécurité** en termes de production (pour gérer les crises, les aléas climatiques et de fonctionnement...).

L'annexe 2 fournit une représentation graphique de la composition du TFEG (issue du débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2013).

	Exercice 2012	Exercice 2013
Tarifs	Au 01/01/12	Au 01/01/13
Part de la collectivité		
Part proportionnelle (€ HT/m ³)	0,60 €/m ³	0,60 €/m ³
Taxes et redevances		
Taxes - taux de TVA	5,50%	5,50%

2.2. Recettes pour la compétence Production



Recettes dans le cadre des marchés de services pour Eau du Morbihan :

Exercice 2012		
Périmètre initial	Volume (m ³)	Montant (€/HT)
EDM CARENTOIR	320 740	160 370,00
EDM GUER	354 773	177 386,50
EDM LOCMINE	205 059	102 529,50
EDM MOUSTOIR REMUNGOL	384 062	192 031,00
EDM MUZILLAC	815 952	407 976,00
EDM ST JACUT	204 935	102 467,50
EDM ST JEAN BREVELAY	60 105	30 052,50
EDM VANNES OUEST	82 353	41 176,50
EDM ELVEN	207 412	103 706,00
EDM GRAND CHAMP	325 516	162 758,00
EDM ST AVE	617 813	308 906,50
EDM QUESTEMBERT	103 014	51 507,00
TOTAL	3 681 734	1 840 867,00

Recettes dans le cadre des marchés de services pour les prestataires :

Exercice 2012	
Périmètre initial	Montant (€/HT)
SIAEP DE SAINT-JEAN-BREVELAY	27 857,40
SIAEP DU PAYS DE LOCMINE	61 639,98
SIAEP DE MOUSTOIR-REMUNGOL	165 271,24
SIAEP D'ELVEN	56 825,22
SIAEP DE GRANDCHAMP	87 759,51
SIAEP DE SAINT-AVE-MEUCON	137 707,52
SIAEP DE VANNES-OUEST	201 620,42
SIAEP DU PAYS DE GUER	141 273,35
SIAEP DE LA REGION DE CARENTOIR	158 266,09
SIAEP DE LA REGION DE MUZILLAC	401 359,30
SIAEP DE SAINT-JACUT-LES-PINS	139 940,17
SIAEP DE QUESTEMBERT	50 656,32
TOTAL (en € HT)	1 630 176,52

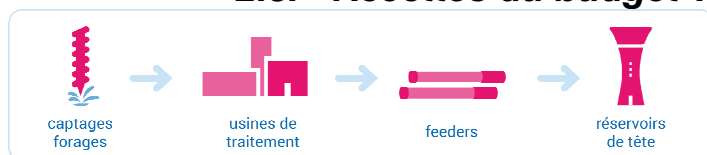
Recettes dans le cadre des affermages pour Eau du Morbihan et les délégataires :

Périmètre initial	Part de la collectivité	Part du délégataire	Identité du délégataire	Volume concerné (m ³)	Montant des recettes de la collectivité (€/HT)	Montant des recettes du délégataire (€/HT)
SIAEP DE BAUD	0,15 €/m ³	0,338 €/m ³	SAUR	1 476 938	221 540,70	499 205,04
SIAEP D'HENNEBONT-PORT-LOUIS	0,15 €/m ³	0,4244 €/m ³	SAUR	*	*	*
SYNDICAT MIXTE D'AURAY-BELZ-QUIBERON	0,15 €/m ³	0,37 €/m ³	SAUR	4 501 536	675 230,40	1 665 568,32
COM DE COM DE BELLE-ILE-EN-MER	0,15 €/m ³	0,49 €/m ³	SAUR	438 016	65 702,40	231 731,81
GOURIN	0,15 €/m ³	0,533 €/m ³	SAUR	422 144	63 321,60	225 002,75
COM DE COM DE PLOUAY	0,15 €/m ³	0,283 €/m ³	SAUR	227 555	34 133,25	64 398,07
PONTIVY	0,15 €/m ³	0,2894 €/m ³	SAUR	2 355 508	353 326,20	681 684,02
SIAEP DE NOYAL-PONTIVY-CLEGUEREC	0,15 €/m ³	0,347 €/m ³	SAUR	2 290 904	343 635,60	794 943,69
SIAEP DE L'ELLE	0,15 €/m ³	0,343 €/m ³	SAUR	651 128	97 669,20	223 336,90
SIAEP DE LA PRESQU'ILE DE RHUYS	0,15 €/m ³	0,2126 €/m ³	SAUR	1 633 697	245 054,55	347 323,98
SIAEP DE LA REGION DE MAURON	0,15 €/m ³	0,264 €/m ³	SAUR	372 310	55 846,50	98 289,84
SIAEP DE PLOERMEL	0,15 €/m ³	0,446 €/m ³	SAUR	1 886 594	282 989,10	841 420,92
SIAEP DE LA TRINITE PORHOET	0,15 €/m ³	0,313 €/m ³	SAUR	97 114	14 567,10	30 396,68
SMAEP DE REGUINY-RADENAC	0,15 €/m ³	0,238 €/m ³	SAUR	167 293	25 093,95	39 815,73
SIAEP DE LA BASSE VALLEE DE L'OUST	0,15 €/m ³	0,3492 €/m ³	SAUR	1 802 796	270 419,40	629 536,36
SIAEP DU ROC SAINT-ANDRE	0,15 €/m ³	0,369 €/m ³	SAUR	59 414	8 912,10	21 923,77

Périmètre initial	Part de la collectivité	Part du délégataire	Identité du délégataire	Volume concerné (m ³)	Montant des recettes de la collectivité (€/HT)	Montant des recettes du délégataire (€/HT)
SAEP DE SERENT-LIZIO	0,15 €/m ³	0,318 €/m ³	SAUR	180 300	27 045,00	57 335,40
SOUS TOTAL SAUR				18 563 247	2 784 487,05	6 451 913,29
GUISCRIFF	0,15 €/m ³	0,3254 €/m ³	LYONNAISE DES EAUX	94 241	14 136,15	30 666,02
SIAEP DE GUEMENE SUR SCORFF	0,15 €/m ³	0,438 €/m ³	LYONNAISE DES EAUX	280 233	42 034,95	122 742,05
SOUS TOTAL LYONNAISE DES EAUX				374 474	56 171,10	153 408,08
PLUVIGNER	0,15 €/m ³	0,336 €/m ³	STGS	221 084	33 162,60	74 284,22
SOUS TOTAL STGS				221 084	33 162,60	74 284,22
TOTAL				19 158 805	2 873 820,75	6 679 605,59

* factures non émises à ce jour

2.3. Recettes du budget Transport-négoce



PERIMETRE INITIAL	REDEVABLE	Volume annuel (m ³)	MONTANT RECETTE COLLECTIVITE (€ HT)
SIAEP DE LA REGION DE CARENTOIR	EDM	571 913	338 581,66
SIAEP DU PAYS DE GUER	EDM	647 129	387 208,11
SIAEP DU PAYS DE LOCMINE	EDM	1 262 555	756 879,14
SIAEP DE MOUSTOIR-REMUNGOL	EDM	384 062	224 090,44
SIAEP DE LA REGION DE MUZILLAC	EDM	863 489	518 093,40
SIAEP DE LA ROCHE BERNARD	EDM	399 834	239 900,40
SIAEP DE SAINT-JACUT-LES-PINS	EDM	1 000 440	600 264,00
SIAEP DE SAINT-JEAN-BREVELAY	EDM **	822 529	491 181,64
SYNDICAT MIXTE D'AURAY-BELZ-QUIBERON	SAUR	4 576 672	2 519 656,76
SIAEP DE LA BASSE VALLEE DE L'OUST	SAUR	1 570 784	919 046,74
SIAEP DE BAUD	SAUR	882 604	513 715,59
COM DE COM DE BELLE-ILE-EN-MER	SAUR	438 016	262 809,60
SIAEP DE L'ELLE	SAUR	649 417	385 709,79
SIAEP D'HENNEBONT-PORT-LOUIS	SAUR	3 022 889	1 803 352,25
COM DE COM DE JOSSELIN	SAUR	649 117	389 470,20
SIAEP DE LA REGION DE MAURON	SAUR	372 310	223 293,34
SIAEP DE PLOERMEL	SAUR	1 435 005	847 743,94
SIAEP DU ROC SAINT-ANDRE	SAUR	59 243	35 545,80
COM DE COM DE PLOUAY	SAUR	377 545	225 712,75
SIAEP DE LA PRESQU'ILE DE RHUYS	SAUR	2 782 220	1 641 935,24
SMAEP DE REGUINY-RADENAC	SAUR	255 775	153 465,00
SAEP DE SERENT-LIZIO	SAUR	179 541	105 813,18
SIAEP DE LA TRINITE PORHOET	SAUR	97 114	58 047,56
GOURIN	SAUR	432 473	249 250,76
SIAEP DE NOYAL-PONTIVY-CLEGUEREC	SAUR	1 630 953	946 873,17

PERIMETRE INITIAL	REDEVABLE	Volume annuel (m ³)	MONTANT RECETTE COLLECTIVITE (€ HT)
PONTIVY	CEB ***	2 356 370	1 358 115,50
SIAEP D'ELVEN	SIAEP ELVEN	487 326	291 998,91
SIAEP DE GRANDCHAMP	SIAEP GRAND CHAMP	577 037	334 543,77
SIAEP DE SAINT-AVE-MEUCON	SIAEP ST AVE MEUCON	816 503	475 375,79
SIAEP DE QUESTEMBERT	SIAEP DE QUESTEMBERT	675 289	400 636,75
SIAEP DE VANNES OUEST	SIAEP DE VANNES OUEST	1 196 316	717 789,60
SIAEP DE GUEMENE SUR SCORFF	LYONNAISE DES EAUX	280 233	168 139,80
GUISCRIF	LYONNAISE DES EAUX	94 236	56 179,50
LORIENT AGGLOMERATION	STGS (Languidic)	678 970	407 382,00
PLUVIGNER	STGS	451 256	270 753,60
CAMP DE COETQUIDAN	GSBDB	3 285	1 971,00
ROUDOUALLEC*	ROUDOUALLEC*	74 382	44 629,20
LANGONNET*	LANGONNET*	155 859	93 515,40
MONTERREIN*	MONTERREIN*	12 202	7 321,20
TOTAL		33 222 893	19 168 110,65
TOTAL hors double compte		32 438 558	18 697 509,65

* Factures non établies à ce jour

** Volume de 12 560 m³ vendu deux fois (Kerchican)

*** Volume de 771 775 m³ vendu deux fois (Rongoët)

**** Volume concernant le besoin des 11 communes de l'ancien périmètre SIAEP d'Hennebont-Port Louis

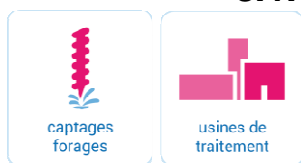
Les recettes du budget Transport-négoce permettent de couvrir les dépenses liées au Transport-négoce et indirectement celles inhérentes à la Production (par consolidation). En effet, les recettes détaillées plus haut pour la compétence Production (pages 30 à 32) sont aussi des dépenses du budget Transport-négoce.

Les achats d'eau extérieurs sont également intégrés dans les dépenses du budget Transport-négoce. Le tableau ci-dessous rappelle les montants :

Importations (en €) / Fournisseur	Exercice 2012	Prix en €HT/m ³
Institution d'Aménagement de la Vilaine - IAV	2 405 514	0,57
VANNES	749 661	0,56
CAMP DE COETQUIDAN	103 411	0,60
LANGUIDIC - LORIENT AGGLOMERATION	138 103	0,60
Total (en €) :	3 396 689	

3. Indicateurs de performance

3.1. Qualité de l'eau (P101.1 et P102.1)



Les valeurs suivantes sont fournies au service public d'eau potable par l'Agence régionale de la santé (ARS), et concernent les prélèvements réalisés par elle dans le cadre du contrôle sanitaire défini par le Code de la santé publique (ou ceux réalisés par le service dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue au contrôle en question).

Eau du Morbihan adresse les résultats à chaque Président de collège territorial, dès réception, ainsi qu'à tout membre ayant conservé la Distribution.

Prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire – exercice 2012

Périmètre initial	Nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses microbiologiques - contrôle sanitaire	Nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses microbiologiques NON CONFORMES - contrôle sanitaire	Nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses physico-chimiques - contrôle sanitaire	Nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses physico-chimiques NON CONFORMES - contrôle sanitaire	Commentaires sur non-conformités
COM DE COM. DE PLOUAY	9	0	8	0	
COM DE COM. DE BELLE-ILE-EN-MER	9	0	10	2	somme des THM le 24/07/2012 (143 µg/l avec LQ : 100 µg/l) au robinet du laboratoire // turbidité le 14/02/2012 (1,56 NFU avec LQ : 1 NFU) au robinet du laboratoire
GOURIN	13	0	13	3	somme des THM le 18/06/2012 (112,7 µg/l avec LQ : 100 µg/l) au refoulement de l'usine de Toulreincq, le 06/08/2012 (109 µg/l avec LQ : 100 µg/l) au refoulement et 16/10/2012 (100,7 µg/l avec LQ : 100 µg/l)
PONTIVY	16	0	16	0	
SAEP DE SERENT-LIZIO	7	0	7	0	
SIAEP D' ELVEN	5	0	5	0	
SIAEP D' HENNEBONT-PORT LOUIS	14	0	14	1	turbidité le 05/07/2012 (1,5 NFU avec LQ : 1 NFU) au robinet du laboratoire
SIAEP DE BAUD	7	0	7	1	turbidité le 31/07/2012 (1,9 NFU avec LQ : 1 NFU) au refoulement de l'usine
SIAEP DE GRANDCHAMP	3	0	3	0	
SIAEP DE L' ELLE	21	0	25	0	
SIAEP DE LA BASSE VALLEE DE L' OUST	12	0	12	0	
SIAEP DE LA PRESQU'ILE DE RHUYS	21	0	21	0	
SIAEP DE LA REGION DE MAURON	3	0	3	0	
SIAEP DE LA TRINITE-PORHOET	4	0	4	0	
SIAEP DE MOUSTOIR-REMUNGOL	5	0	5	1	turbidité le 31/07/2012 (1,5 NFU avec LQ : 1 NFU) au refoulement de l'usine

Périmètre initial	Nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses microbiologiques - contrôle sanitaire	Nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses microbiologiques NON CONFORMES - contrôle sanitaire	Nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses physico-chimiques - contrôle sanitaire	Nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses physico-chimiques NON CONFORMES - contrôle sanitaire	Commentaires sur non-conformités
SIAEP DE NOYAL-PONTIVY ET CLEGUEREC	22	0	24	2	turbidité le 05/07/2012 (1,4 NFU avec LQ : 1 NFU) au robinet du laboratoire de Mangoër I et 04/12/2012 (1,9 NFU avec LQ : 1 NFU) au robinet du laboratoire de Mangoër I
SIAEP DE PLOERMEL	12	0	15	1	turbidité le 25/07/2012 (1,2 NFU avec LQ : 1,2 NFU) au robinet du laboratoire
SIAEP DE SAINT-AVE-MEUCON	0	0	8	0	
SIAEP DE SAINT-JEAN-BREVELAY	4	0	4	0	
SIAEP DE VANNES-OUEST	4	0	4	0	
SIAEP DU PAYS DE LOCMINE	3	0	3	0	
SIAEP DU ROC SAINT-ANDRE	3	0	3	0	
SMAEP DE REGUINY-RADENAC	4	0	4	0	
SYNDICAT MIXTE D' AURAY-BELZ	20	0	21	0	
SIAEP DE LA REGION DE CARENTOIR	6	0	6	0	
SIAEP DE LA REGION DE MUZILLAC	8	0	16	0	
SIAEP DE QUESTEMBERT	5	0	5	0	
SIAEP DE SAINT-JACUT-LES-PINS	8	0	8	0	
SIAEP DU PAYS DE GUER	8	0	8	0	
PLUVIGNER	6	0	6	0	
GUISCRIF	3	0	3	0	
SIAEP DE GUEMENE SUR SCORFF	10	0	15	0	

LQ : limite de qualité

Le tableau ci-après indique les taux de conformité pour chaque périmètre initial (portant sur l'eau sortie usine).

Périmètre initial	Taux de conformité - microbiologie (P101.1)	Taux de conformité - paramètres physico- chimiques (P201.1)
COM DE COM. DE PLOUAY	100%	100%
COM DE COM. DE BELLE-ILE-EN-MER	100%	80%
GOURIN	100%	77%
PONTIVY	100%	100%
SAEP DE SERENT-LIZIO	100%	100%
SIAEP D' ELVEN	100%	100%
SIAEP D' HENNEBONT-PORT LOUIS	100%	93%
SIAEP DE BAUD	100%	86%
SIAEP DE GRANDCHAMP	100%	100%
SIAEP DE L' ELLE	100%	100%
SIAEP DE LA BASSE VALLEE DE L' OUST	100%	100%
SIAEP DE LA PRESQU'ILE DE RHUYS	100%	100%
SIAEP DE LA REGION DE MAURON	100%	100%
SIAEP DE LA TRINITE-PORHOET	100%	100%
SIAEP DE MOUSTOIR-REMUNGOL	100%	80%
SIAEP DE NOYAL-PONTIVY ET CLEGUEREC	100%	92%
SIAEP DE PLOERMEL	100%	93%
SIAEP DE SAINT-AVE-MEUCON	-	100%
SIAEP DE SAINT-JEAN-BREVELAY	100%	100%
SIAEP DE VANNES-OUEST	100%	100%
SIAEP DU PAYS DE LOCMINE	100%	100%
SIAEP DU ROC SAINT-ANDRE	100%	100%
SMAEP DE REGUINY-RADENAC	100%	100%
SYNDICAT MIXTE D' AURAY-BELZ-QUIBERON	100%	100%
SIAEP DE LA REGION DE CARENTOIR	100%	100%
SIAEP DE LA REGION DE MUZILLAC	100%	100%
SIAEP DE QUESTEMBERT	100%	100%
SIAEP DE SAINT-JACUT-LES-PINS	100%	100%
SIAEP DU PAYS DE GUER	100%	100%
PLUVIGNER	100%	100%
GUISCRIF	100%	100%
SIAEP DE GUEMENE SUR SCORFF	100%	100%

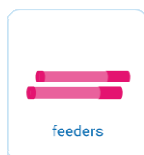
Le taux de conformité est calculé selon la formule suivante:

$$\text{taux de conformité} = \frac{\text{nombre de prélèvements réalisés} - \text{nombre de prélèvements non conformes}}{\text{nombre de prélèvements réalisés}} * 100$$

Les taux de conformité exposés plus haut sont consolidés en les pondérant par les volumes produits.

Ainsi pour 2012, le **taux de conformité consolidé pour ce qui concerne la microbiologie est de 100%** et le **taux de conformité consolidé pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques est de 96%**.

3.2. *Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P103.2)*



Cet indice permet d'évaluer le niveau de connaissance du réseau d'eau potable et du suivi de son évolution.
L'indice est ici étudié pour le réseau d'interconnexion.

La note 20 est atteinte en ayant un plan couvrant au moins 95% du réseau mis à jour au moins une fois par an. Si ces 20 premiers points sont obtenus, d'autres points sont attribués en fonction des informations reportées sur les plans ou des procédures de suivi mises en place. La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 100, avec le barème suivant :

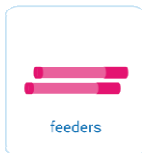
		Exercice 2011	Exercice 2012
0	pas de plan du réseau ou plans couvrant moins de 95 % du linéaire estimé		
10	existence d'un plan du réseau couvrant au moins 95 % du linéaire estimé du réseau de desserte	10	10
20	mise à jour du plan au moins annuelle	10	10
Les 20 points ci-dessus doivent être obtenus avant que le service puisse bénéficier des points supplémentaires suivants :			
+ 10	informations structurelles complètes sur chaque tronçon (diamètre, matériau)	10	10
+ 10	connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	10	10
+ 10	localisation et description des ouvrages annexes (vannes, ventouses, compteurs...) et des servitudes	10	10
+ 10	localisation des branchements sur la base du plan cadastral	0	0
+ 10	localisation et identification des interventions (réparations, purges, travaux de renouvellement)	10	10
+ 10	existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des branchements	0	0
+ 10	existence d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé et estimatif sur 3 ans)	0	0
+ 10	mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	0	0
Les grands ouvrages – réservoir, stations de traitement, pompes, ... – ne sont pas pris en compte pour le calcul de cet indice.			

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service pour l'année 2012 est 60 (comme en 2011).

S'agissant du réseau d'interconnexion, les informations portant sur la localisation des branchements ainsi que le programme pluriannuel s'y afférent sont sans objet. De plus, l'absence de plan pluriannuel de travaux de renouvellement des canalisations (et donc de sa mise en œuvre) s'explique par un âge moyen récent du patrimoine concerné et par un bon niveau de rendement de réseau.

3.3. Indicateurs de performance du réseau

3.3.1. Rendement du réseau de distribution (P104.3)



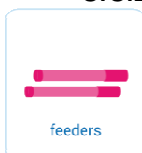
Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée ou vendue à un autre service. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.

L'indice est ici étudié pour le réseau d'interconnexion.

Désignation	2011	2012
Volume importé (en m ³)	3 854 781	3 960 859
Volume exporté (en m ³)	3 746 528	3 914 090
Volume de service (en m ³)	39 184	17 790
Rendement du réseau de distribution en %	98%	99%
Ratio volume exporté sur volume importé en %	97%	99%

Le volume de service correspond aux purges réalisées sur les différents tronçons (estimation de 10 590 m³) et aux pertes associées aux analyseurs en ligne : turbidité et chlore (estimation à 7 200 m³). Il participe aux bons résultats d'analyses évoqués plus haut.

3.3.2. Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3)

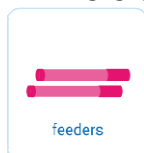


Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison et de l'efficacité de la gestion du réseau.

L'indice est ici étudié pour le réseau d'interconnexion.

Désignation	2011	2012
Volume importé (en m ³)	3 854 781	3 960 859
Volume exporté (en m ³)	3 746 528	3 914 090
Linéaire de réseau eau potable au 31/12 (en km)	137	160
Indice linéaire des volumes non comptés en m ³ /km/jour	2,2	0,8

3.3.3. *Indice linéaire de pertes en réseau (P106.3)*



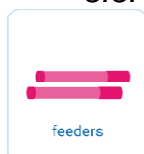
Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés sur le périmètre du service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau, et d'autre part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage.

L'indice est ici étudié pour le réseau d'interconnexion.

Désignation	2011	2012
Volume importé (en m ³)	3 854 781	3 960 859
Volume exporté (en m ³)	3 746 528	3 914 090
Volume de service (en m ³)	39 184	17 790
Linéaire de réseau eau potable au 31/12 (en km)	137	160
Indice linéaire de pertes en réseau en m ³ /km/jour	1,4	0,5

Pour l'année 2012, **l'indice linéaire de pertes est de 0,5 m³/j/km** (1,4 en 2011).

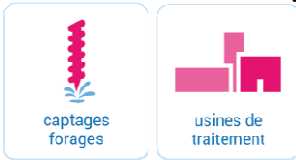
3.3.4. *Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2)*



Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé (par la collectivité et/ou le délégataire) par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées, mais pas les branchements. Les interventions ponctuelles effectuées pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisation a été remplacé.

Au cours des 5 dernières années, aucun linéaire de réseau n'a été renouvelé sur le réseau d'interconnexion. Pour l'année 2012, **le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est de 0 %** (0 % en 2011).

3.4. *Indice d'avancement de protection des ressources en eau (P108.3)*



La réglementation définit une procédure particulière pour la protection des ressources en eau (captage, forage, etc.). En fonction de l'état d'avancement de la procédure, un indice est déterminé selon le barème suivant :

- 00% Aucune action de protection
- 20% Études environnementales et hydrogéologiques en cours
- 40% Avis de l'hydrogéologue rendu
- 50% Dossier déposé en préfecture
- 60% Arrêté préfectoral
- 80% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés, etc.)
- 100% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre et mise en place d'une procédure de suivi de son application

En cas d'achats d'eau à d'autres services publics d'eau potable ou de ressources multiples, l'indicateur est établi pour chaque ressource et une valeur globale est calculée en pondérant chaque indicateur par les volumes annuels d'eau produits ou achetés.

Le tableau ci-après rappelle l'ensemble des points de prélèvements, déjà présentés plus haut, avec leur indice d'avancement de protection respectif.

Périmètre initial	Commune d'implantation	Nom de l'ouvrage	Nature de la ressource	Indice de protection de la ressource	Commentaires
COM DE COM. DE PLOUAY	PLOUAY	Prélèvement de Manébaïl	Eau souterraine	80	
	BUBRY	Prélèvement de Kerpicaud	Eau souterraine	50	Enquête publique prévue été 2013
COM DE COM. DE BELLE-ILE-EN-MER	LE PALAIS	Prélèvement de Bordilla (retenues Bordilla, Antoureau, Borfloc'h + pompages EB : Locqueltas, Bordustard, Port Guen, Port York, Les Grands Sables et Le Colety)	Eau de surface	80	
GOURIN	GOURIN	Prélèvement de Conveau	Eau souterraine	20	
	GOURIN	Prélèvement de Pont Saint Yves + carrières de Barazer + ruisseau de Conveau	Eau de surface	40	
GUISCRIF	GUISCRIF	Prélèvement de la Station de Cadigué	Eau souterraine	80	
LANGONNET	LANGONNET	Prélèvement de Minez Du (puits Rojot - P5, Braz F5 et forage F7)	Eau souterraine	80	
MONTERREIN	MONTERREIN	Prélèvement de Kermeur Forages n°1 à 3	Eau souterraine	80	
PONTIVY	LE SOURN	Prélèvement de St Patern - GUILY - Pont er Griol	Eau souterraine	100	Inspection ARS en 2012
	CLEGUEREC	Prélèvement de Poulglass	Eau souterraine	100	Inspection ARS en 2012
	PONTIVY	Prélèvement du Déversoir - Blavet	Eau de surface	80	
ROUDOUALLEC	ROUDOUALLEC	Prélèvement de Strakou, Cost Minez, Castel Dour	Eau souterraine	80	
SAEP DE SERENT-LIZIO	SERENT	Prélèvement de Bréman-Brancelin	Eau souterraine	80	
	QUILY	Prélèvement de Blogo-Pouho	Eau souterraine	80	
SIAEP D' ELVEN	SAINT-NOLFF	Prélèvement de Saint-Colombier	Eau souterraine	80	
SIAEP D' HENNEBONT-PORT LOUIS	PLOUHINEC	Prélèvement Pont mouton	Eau souterraine	80	
	HENNEBONT	Prélèvement de Langroise - Blavet + Kersalo	Eau de surface	80	
SIAEP DE BAUD	GUERN	Prélèvement du Guern - Blavet	Eau de surface	80	

Périmètre initial	Commune d'implantation	Nom de l'ouvrage	Nature de la ressource	Indice de protection de la ressource	Commentaires
SIAEP DE GRANDCHAMP	GRAND-CHAMP	Prélèvement de Locmeren des prés puits 1 et 2	Eau souterraine	80	
SIAEP DE GUEMENE SUR SCORFF	LOCMALO	Prélèvement de Plaisance-Scorff	Eau de surface	0	Arrêt prévu à terme
	PLOERDUT	Prélèvement de Coët Even (puits et forage)	Eau souterraine	100	Suivi des pratiques agricoles (captage prioritaire)
SIAEP DE L'ELLE	PRIZIAC	Prélèvement de Kervrehan	Eau souterraine	80	
	PLOURAY	Prélèvement de Tourlaouen (puits et forages)	Eau souterraine	80	
	LE FAOJET	Prélèvement de Barrégant-Ellé	Eau de surface	40	Dossier déposé en janvier 2013 soit indice 50% à ce jour
	LE FAOJET	Prélèvement de Lindorum	Eau souterraine	80	
	LANVENEGEN	Prélèvement de la station de Penneven	Eau souterraine	80	
SIAEP DE LA BASSE VALLEE DE L'OUST	SAINT-CONGARD	Prélèvement de Bellée (Oust et La Claie)	Eau de surface	100	Suivi des pratiques agricoles par le SMGBO Inspection ARS en 2012
	MALESTROIT	Prélèvement de Blouzereuil	Eau souterraine	80	
SIAEP DE LA PRESQU'ILE DE RHUYS	TREFFLEAN	Prélèvement de Cran	Eau souterraine	80	
	THEIX	Prélèvement de la retenue de Trégat	Eau de surface	80	
SIAEP DE LA REGION DE CARENTOIR	CARENTOIR	Prélèvement de Siloret	Eau souterraine	80	
	CARENTOIR	Prélèvement de Fondemay	Eau souterraine	100	Suivi des pratiques agricoles par le SMGBO - captage prioritaire
SIAEP DE LA REGION DE MAURON	PAIMPONT (I. ET V.)	Prélèvement de Lambrun (puits et forage)	Eau souterraine	80	
SIAEP DE LA REGION DE MUZILLAC	MUZILLAC	Prélèvement de la retenue de Pen-Mur	Eau de surface	80	

Périmètre initial	Commune d'implantation	Nom de l'ouvrage	Nature de la ressource	Indice de protection de la ressource	Commentaires
SIAEP DE LA TRINITE-PORHOET	LA TRINITE-PORHOET	Prélèvement de Casteldeuc - forage du Ninian	Eau souterraine	80	En service depuis juillet 2011
SIAEP DE MOUSTOIR-REMUNGOL	PLUMELIAU	Prélèvement de Rimaison - Blavet	Eau de surface	80	
SIAEP DE NOYAL-PONTIVY ET CLEGUEREC	SEGLIEN	Prélèvement de Toul Brohet - Keranna	Eau souterraine	40	
	CLEGUEREC	Prélèvement de Mangoër - Blavet	Eau de surface	80	
	NOYAL-PONTIVY	Prélèvement du Porzo - Blavet	Eau de surface	0	Arrêt prévu à terme
	MALGUENAC	Prélèvement du Sence	Eau souterraine	80	
SIAEP DE PLOERMEL	PLOERMEL	Prélèvement du Lac au Duc	Eau de surface	100	Suivi des pratiques agricoles
	GUILLAC	Prélèvement La Herbinaye - GUILLAC	Eau de surface	100	Suivi des pratiques agricoles par le SMGBO - captage prioritaire
SIAEP DE QUESTEMBERG	QUESTEMBERG	Prélèvement du Logo - Pilaire	Eau souterraine	80	
SIAEP DE SAINT-AVE-MEUCON	SAINT-AVE	Prélèvement de Kerbotin (puits et forage)	Eau souterraine	80	
	SAINT-AVE	Prélèvement de Lihanteu (puits et forage)	Eau souterraine	80	
SIAEP DE SAINT-JACUT-LES-PINS	RIEUX	Prélèvement Les Petits Moulins	Eau souterraine	80	
	SAINT-JACUT-LES-PINS	Prélèvement Gué Blandin	Eau souterraine	100	Captage prioritaire - suivi par le SMGBO et chambre d'agriculture
	BEGANNE	Prélèvement de Carrouis	Eau souterraine	80	Captage prioritaire
SIAEP DE SAINT-JEAN-BREVELAY	SAINT-JEAN-BREVELAY	Prélèvement d'eau Kerdaniel	Eau souterraine	50	Dossier déposé en mai 2012
SIAEP DE VANNES-OUEST	PLOUGOUMELLEN	Prélèvement de la retenue de Pont-Sal	Eau de surface	80	

Périmètre initial	Commune d'implantation	Nom de l'ouvrage	Nature de la ressource	Indice de protection de la ressource	Commentaires
SIAEP DU PAYS DE GUER	MONTENEUF	Prélèvement du Bézier (forage du Pouilo) - Houssa	Eau souterraine	100	Inspection ARS en 2012
	SAINT-MALO-DE-BEIGNON	Prélèvement de l'usine de Bel-Air	Eau souterraine	40	Abandon avec la nouvelle usine de La Lande
	BEIGNON	Prélèvement FE3, FE7 et FE4 La Lande	Eau souterraine	80	
		Prélèvement La Fosse Noire - Aff	Eau de surface		
SIAEP DU PAYS DE LOCMINE	LA CHAPELLE-NEUVE	Prélèvement de Kerjosse	Eau souterraine	80	
SIAEP DU ROC SAINT-ANDRE	LA CHAPELLE-CARO	Prélèvement de Prassay	Eau souterraine	80	
SMAEP DE REGUINY-RADENAC	RADENAC	Prélèvement Pertuis Rouge	Eau souterraine	80	
SYNDICAT MIXTE D' AURAY-BELZ-QUIBERON	PLUVIGNER	Prélèvement de Kergoudeler (puits et forage)	Eau souterraine	80	
	HOEDIC	Prélèvement de Hoëdic forages	Eau souterraine	20	
	ILE-D'HOUAT	Prélèvement de Houat - Salus (forage+puits)	Eau souterraine	20	
	PLUNERET	Prélèvement de la retenue de Tréauray	Eau de surface	20	Avis de l'hydrogéologue agréé rendu avril 2013 soit indice à 40% à ce jour

Pour l'année 2012, l'indice global d'avancement de protection de la ressource est de 70 % pour une consolidation à l'échelle du périmètre Eau du Morbihan (non compris les achats d'eau extérieurs).

En prenant en compte les achats d'eau extérieurs, l'indice est de 72 % pour 2012.

Faits marquants :

- Arrêté préfectoral des forages de l'Aff en date du 9 octobre 2012 ;
- Inspection ARS sur 4 sites en 2012 ;
- Les procédures concernant la retenue de Tréauray et le prélèvement dans l'Ellé (Barrégant) ont franchi une étape supplémentaire en 2013.

Indicateurs supplémentaires concernant les seules collectivités disposant d'une Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)

3.5. Durée d'extinction de la dette de la collectivité (P153.2)



La durée d'extinction de la dette se définit comme la durée théorique nécessaire pour rembourser la dette du service si la collectivité affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service ou épargne brute annuelle (recettes réelles – dépenses réelles, calculée selon les modalités prescrites par l'instruction comptable M49).

$$\text{durée d'extinction de la dette pour l'année de l'exercice} = \frac{\text{encours de la dette au 31 décembre de l'exercice}}{\text{épargne brute annuelle}}$$

Production	2011	2012
Encours de la dette au 31 décembre (montant restant dû en €) supporté directement par Eau du Morbihan	7 046 269	6 463 813
Encours de la dette au 31 décembre (montant restant dû en €) supporté indirectement par Eau du Morbihan	13 486 947	12 454 818
Encours de la dette au 31 décembre (montant restant dû en €) consolidé	20 533 216	18 918 631
Epargne brute annuelle en €	-	7 963 227
Durée d'extinction de la dette en années		2,38
soit encore :		2ans et 4mois et demi

La particularité pour le budget Production en matière de dettes réside dans le fait qu'une partie des emprunts est supportée directement par Eau du Morbihan et une autre de façon indirecte. Cette dernière est définie dans le cadre des procès-verbaux de mise à disposition liant les collectivités membres de Eau du Morbihan ayant conservé la compétence Distribution et Eau du Morbihan.

Au 31 décembre 2012, certains procès-verbaux n'étaient pas signés.

Pour l'année 2012, la durée d'extinction de la dette Production est de **2,38 ans**, en consolidant l'encours (qui sera corrigée avec la signature des derniers PV de mise à disposition).

Transport-négoce	2011	2012
Encours de la dette au 31 décembre (montant restant dû en €)	204 208	75 098
Epargne brute annuelle en €	-	1 243 297
Durée d'extinction de la dette en années		0,06
soit encore :		22 jours

Pour l'année 2012, la durée d'extinction de la dette Transport-négoce est de **0,06 an**.

4. Financement des investissements

4.1. Montants financiers



Il s'agit du montant HT des travaux ayant fait l'objet, dans l'année, d'un ordre de service ou d'un bon de commande. Le montant ne correspond donc pas nécessairement aux données budgétaires (qui mentionnent les programmes annuels prévus) ni au compte administratif (qui mentionne les paiements effectivement réalisés). Dans le cas présent, seuls les marchés publics d'un montant supérieur à 20 000 € HT et notifiés courant 2012 sont pris en compte.

En matière de subventions, les partenaires sont : l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (AELB) et le Conseil Général du Morbihan (CG 56). Seules les aides accordées à ce jour sont indiquées dans les tableaux.

Compétence Production

Périmètre initial	Objet des travaux	Montant des travaux engagés en 2012 en € H.T.	Montant des subventions AELB en € H.T.	Montant des subventions CG56 en € H.T.
SIAEP de BAUD	Réhabilitation usine de production d'eau du Guern - Baud	350 000	0	70 000
SYNDICAT MIXTE D'AURAY BELZ QUIBERON	Réfection ascenseur poisson, passe anguille, vidéosurveillance : lot 1 : 76 521 € - lot 2 : 34 435 € - lot 3 : 7 686.08 €	118 642	66 000	
COM DE COM DE BELLE ILE	Etude et suivi des barrages de Belle-Ile	68 075		8 000
	Construction usine Antoureau	5 464 900	1 050 788	1 154 000
SIAEP DE L'ELLE	Maîtrise d'oeuvre aménagement de l'usine Barrégant	121 010		30 000
GOURIN	Maîtrise d'oeuvre usine Toultreincq Gourin	130 552		26 000
SIAEP DE LA PRESQU'ILE DE RHUYS	Etude danger et suivi pluriannuel 2012-2016 barrage Trégat	49 050		12 000
SIAEP DE PLOERMEL	Travaux réservoir de Gourhel	201 131		
MONTERREIN	Maîtrise d'oeuvre station Kermeur à Monterrein	25 550		8 000
SIAEP DU ROC SAINT ANDRE	Forage du Prassay au Roc St André	44 419		15 000
SIAEP DU PAYS DE GUER	Sécurisation réservoir 1000 m3 Coëtquidan	44 834		10 000
	Forages Bézier à Monteneuf	67 338	29 890	27 000
SIAEP DE ST JACUT LES PINS	Maîtrise d'oeuvre forage FE7 et refonte station de production Gué Blandin	37 450		
EAU DU MORBIHAN	Diagnostic préalable aux travaux de remise à niveau des stations de production d'eau potable à partir d'eaux souterraines	45 560		12 000
TOTAL		6 768 512	1 146 678	1 372 000

Certaines opérations sont en cours d'instruction ; elles ont donc bénéficié d'une dérogation pour le commencement des travaux. D'autres sont accordées par tranche. Enfin, des avances remboursables à taux 0% sont également accordées par l'AELB.

Des contributions du budget général sont aussi à prendre en compte. Les résultats excédentaires de la gestion 2010 sont portés en recettes d'exploitation du budget Production.

Compétence Transport

	Objet des travaux	Montant des travaux engagés en 2012 en € H.T.	Montant des subventions AELB en € H.T.	Montant des subventions CG56 en € H.T.
EAU DU MORBIHAN	Travaux préparatoires au curage du feeder Poulmarh Tréauray	112 300		
SIAEP ROCHE BERNARD	Travaux Izernac	349 065		74 200
TOTAL		461 365	0	74 200

L'état récapitulatif des marchés publics passés selon une procédure adaptée est fourni en annexe 3.

4.2. État de la dette du service



L'état de la dette au 31 décembre 2012 fait apparaître les valeurs suivantes :

Production		2011	2012
Encours de la dette au 31 décembre (montant restant dû en €) supporté directement par Eau du Morbihan		7 046 269	6 463 813
Encours de la dette au 31 décembre (montant restant dû en €) supporté indirectement par Eau du Morbihan		13 486 947	12 454 818
Encours de la dette au 31 décembre (montant restant dû en €) consolidé		20 533 216	18 918 631

Montant remboursé durant l'exercice en €	en capital	-	1 614 585
	en intérêts	-	800 389

Transport-négoce		2011	2012
Encours de la dette au 31 décembre (montant restant dû en €)		204 208	75 098

Montant remboursé durant l'exercice en €	en capital	-	129 110
	en intérêts	-	119 686

Le budget Transport-négoce supporte la totalité des emprunts repris par Eau du Morbihan avant répartition sur les deux autres budgets Production et Distribution.

4.3. Amortissements



	2011	2012
Dotation aux amortissements - Production (en €)	-	1 791 108
Dotation aux amortissements - Transport-négoce (en €)	-	942 726

Pour l'année 2012, la **dotation aux amortissements – Production, a été de 1 791 108 €**. Toutefois, les amortissements techniques de certains territoires n'ont pas été intégrés à l'exercice 2012 en raison de procès-verbaux non signés au 31 décembre 2012 et de chiffres arrêtés hors période.

Pour l'année 2012, la **dotation aux amortissements – Transport-négoce, a été de 942 726 €**.

4.4. Présentation des programmes pluriannuels de travaux et projets à l'étude



Lors du comité syndical du 9 novembre 2012, un plan pluriannuel d'investissement (PPI) a été présenté pour la période 2013-2017 dans le cadre du débat d'orientation budgétaire (DOB).

Ce plan regroupe les programmes pluriannuels de travaux adoptés et les projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service. L'extrait relatif à la compétence Production-Transport est joint en annexe 4.

5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

5.1. Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT)



Eau du Morbihan a accordé une participation à hauteur de 20 000 € en faveur de l'association A.A.P.E.L. pour une 3ème tranche du programme Eau et Santé dans la province de *Khanh Hoa* au Vietnam. Pour mémoire, les deux premières tranches ont été soutenues par le Syndicat Départemental de l'Eau du Morbihan, respectivement à hauteur de 22 400 € en 2010 et 20 000 € en 2011.

Pour 2012, étaient prévues les actions suivantes :

- Accès à l'eau propre de l'hôpital du district de *Khanh Son*,
- Equipement de 5 postes sanitaires.

Cette participation s'inscrit dans les actions retenues et financées par le Conseil Général dans le cadre de sa politique au titre des actions de coopération décentralisée.

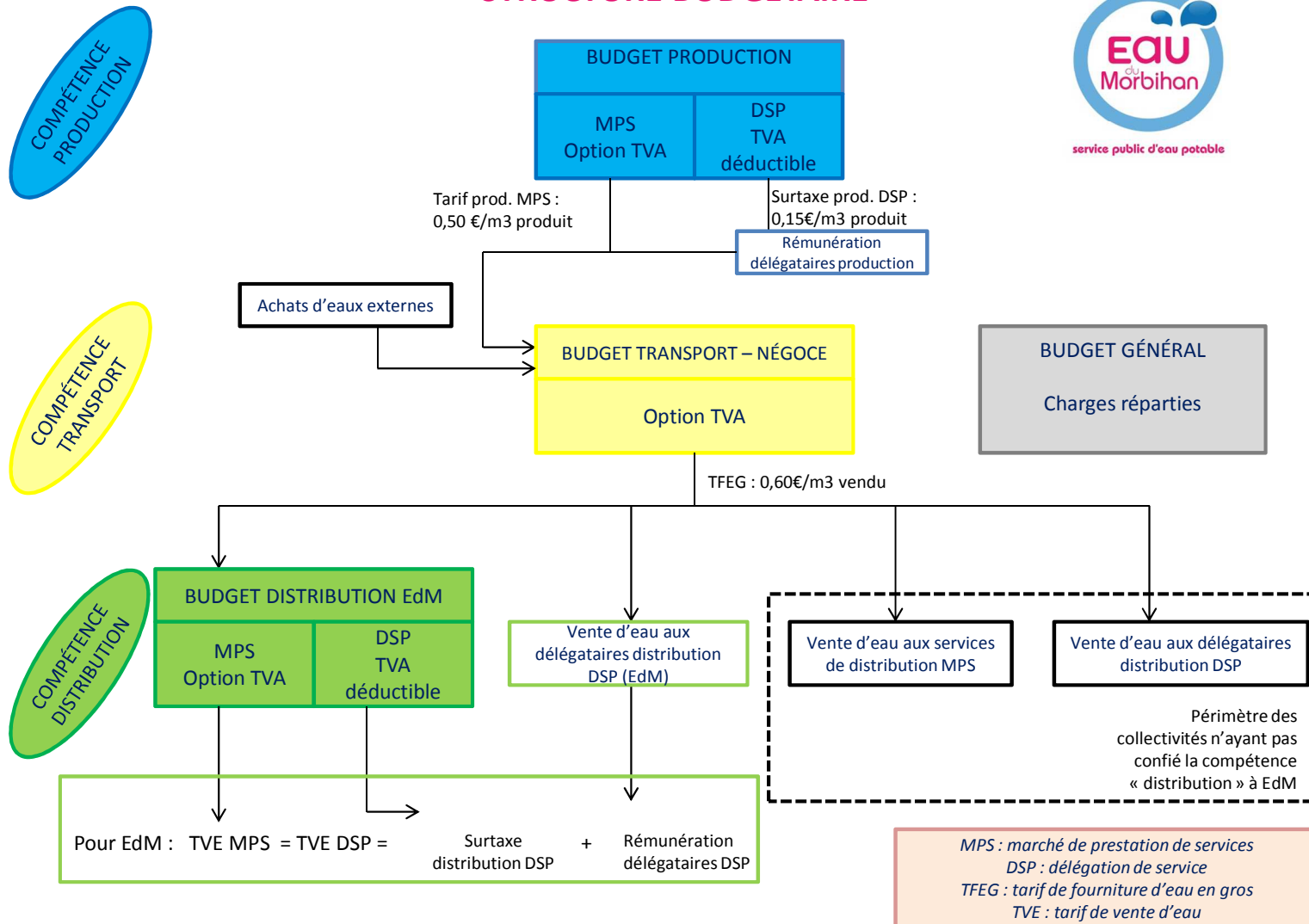
6. Tableau récapitulatif des indicateurs

		Exercice 2011	Exercice 2012
	Indicateurs descriptifs des services		
D102.0	Prix HT au m ³ vendu aux services de distribution	-	0,60 € HT/m ³
	Indicateurs de performance		
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie (<i>consolidé sur tout le territoire Eau du Morbihan</i>)	-	100%
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques (<i>consolidé sur tout le territoire Eau du Morbihan</i>)	-	96%
P103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable – <i>réseau d'interconnexion</i>	60	60
P104.3	Rendement du réseau de distribution – <i>réseau d'interconnexion</i>	98%	99%
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés – <i>réseau d'interconnexion</i>	2.2 m ³ /km/j	0.8 m ³ /km/j
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau – <i>réseau d'interconnexion</i>	1.4 m ³ /km/j	0.5 m ³ /km/j
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable – <i>réseau d'interconnexion</i>	0%	0%
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (<i>consolidé sur tout le territoire Eau du Morbihan y compris achats d'eau extérieurs</i>)	-	72%
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité – <i>Production</i> Durée d'extinction de la dette de la collectivité – <i>Transport-négoce</i>	-	2,38 années 0,06 année

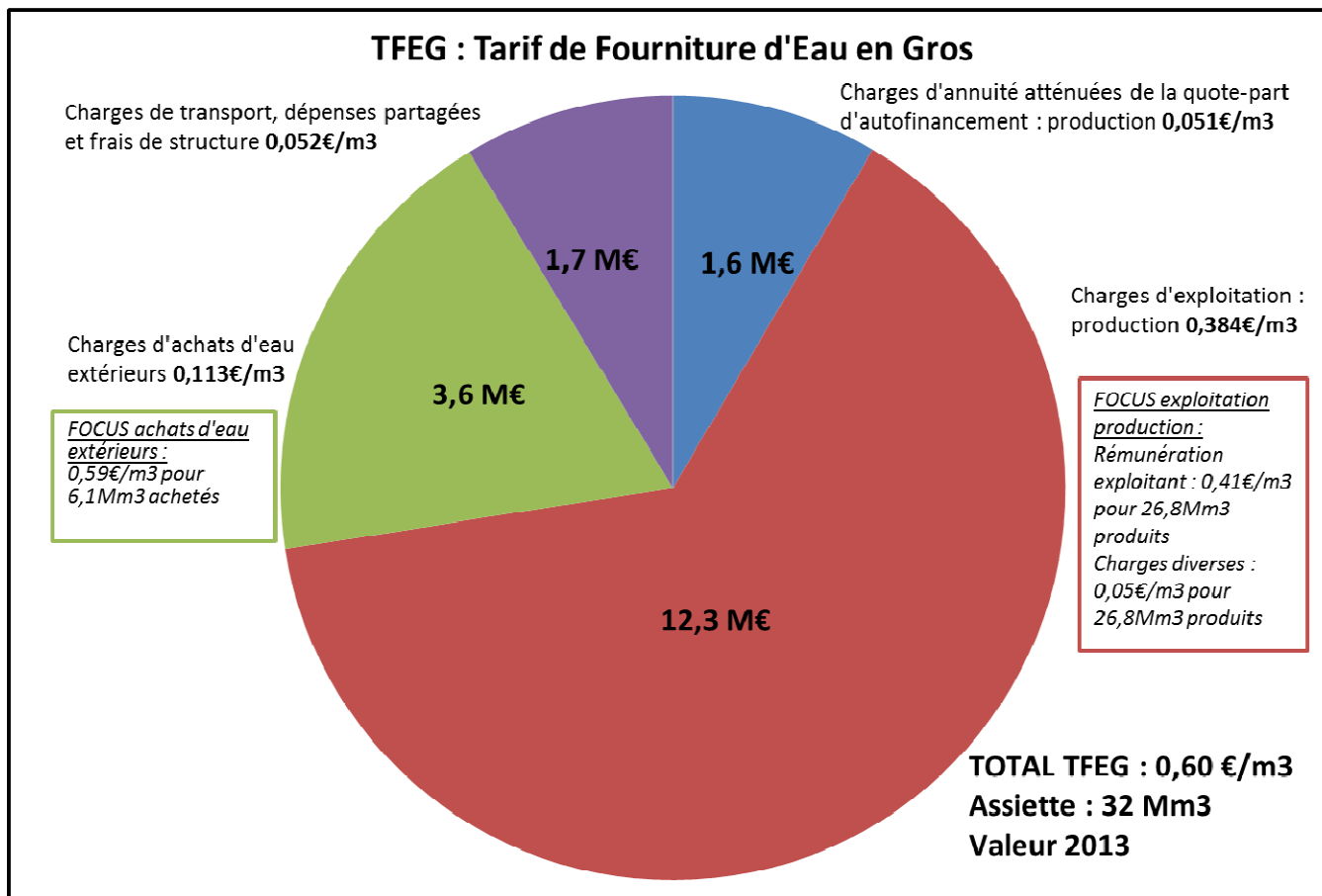
ANNEXES

ANNEXE 1

STRUCTURE BUDGÉTAIRE



ANNEXE 2



ANNEXE 3

Production

Collège Territorial	Intitulé du marché	Titulaire	Montant H.T.
AURAY BELLE ILE	Etudes topographiques – Emprise de la station de production et des réservoirs de stockage d'eau à Houat	TERRRAGONE	1 592,00 €
AURAY BELLE ILE	Marche d'études topographiques – emprise de la station de production et des réservoirs de stockage d'eau à Hoëdic	TERRRAGONE	1 995,00 €
AURAY BELLE ILE	Analyses réglementaires sur les captages de Houat et Hoëdic	IDHESA Bretagne Océane	8 340,50 €
AURAY BELLE ILE	Etudes géophysique Hoëdic	LITHOLOGIC	5 600,00 €
AURAY BELLE ILE	Analyse radioactivité Houat	IDAC	547,50 €
AURAY BELLE ILE	Elagage – Barrage Tréauray	RAYNAL RUELLO	1 605,00 €
AURAY BELLE ILE	Recherche fuite dans bassin de décantation de l'usine de Tréauray	GINGER CEPTP	2 200,00 €
AURAY BELLE ILE	Inspection subaquatique – Barrage de Tréauray	CELTOCEAN	5 600,00 €
AURAY BELLE ILE	Nivellement piézomètre et forages - Hoëdic	TERRAGONE	877,00 €
AURAY BELLE ILE	Etude préliminaire - augmentation capacités de stockage d'eau Kerguero - Brech	EGIS EAU	16 900,00 €
AURAY BELLE ILE	Etudes et Suivi des barrages de Belle Ile	ISL Ingénierie	68 075,00 €
AURAY BELLE ILE	Levé topo parcelle réservoir Kerguéro	ECR Environnement	500,00 €
AURAY BELLE ILE	Maîtrise d'œuvre travaux forestiers boisements captage Filerit - PLUVIGNER	ONF	400,00 €

AURAY BELLE ILE	Maîtrise d'œuvre travaux forestiers boisements captage Kergouder - PLUVIGNER	ONF	400,00 €
AURAY BELLE ILE	Intervention sur vanne de fond barrage Tréauray	celtocean	1 500,00 €
AURAY BELLE ILE	Changement des axes sur vanne de fond barrage Tréauray	celtocean	358,00 €
AURAY BELLE ILE	Prélèvements analyses site du Filerit Pluvigner	LITHOLOGIC	325,00 €
AURAY BELLE ILE	Relevé topo station de Barrégant	D2L BETALI	880,00 €
AURAY BELLE ILE	Entretiens forestiers forêts PLUVIGNER	ETF HANRION	597,70 €
AURAY BELLE ILE	Reconnaissance du ferrailage barrage de Tréauray	Ginger CEBTP	600,00 €
AURAY BELLE ILE	Reconnaissance des contreforts barrage de Tréauray	Ginger CEBTP	200,00 €
AURAY BELLE ILE	Compl. Étude vulnérabilité Retenue de Tréauray	SAFEGE	560,00 €
AURAY BELLE ILE	Arrachage jussie barrage Tréauray	TSR	800,00 €
AURAY BELLE ILE	division parcellaire Parcelle ZH 245 le palais - futur surpresseur barrage de bordilla	Terragone	1 388,98 €
AURAY BELLE ILE	Clôture des grand sables - BELLE ILE	Jard'île	4 003,20 €
AURAY BELLE ILE	entretien ponctuel abords de barrages - BELLE ILE	Crocus	2 910,00 €
BLAVET AVAL	Mise en place d'une cloison siphonide sur la prise d'eau du Blavet à l'usine de Langroise - Hennebont	SAUR	1 950,00 €
ELLE AMONT	Marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de l'usine de traitement d'eau potable de Barrégant	SAFEGE	121 010,00 €
ELLE AMONT	Location et mise en place de pompage – Usine de Toultreincq	SAUR	3 576,58 €
ELLE AMONT	Mise en place débitmètres et télésurveillance – Carrière de Minez Clin à Gourin	SAUR	8 683,58 €
ELLE AMONT	Renouvellement canalisation à Kervenozaer à Guisriff	Lyonnaise des Eaux	999,70 €

ELLE AMONT	Etudes géotechniques préalables aux travaux d'aménagement de l'usine de traitement d'eau potable de Barrégant (ELLE AMONT)	GINGER CEBTP	7 560,00 €
ELLE AMONT	analyse eau forage Conveau à GOURIN	EUROFINS	1 593,31 €
ELLE AMONT	Prélèvements analyses eau brute Station Barrégant Le Faouet	IPL	1 666,41 €
ELLE AMONT	Etude impact périmètres de protection exploit. Agricoles prise d'eau Barrégant	Chambre d'Agriculture	10 790,00 €
ELLE AMONT	Bornage périmètre Barragant - LE FAOUE	TERRAGONE	1 162,12 €
ELLE AMONT	Mise en place débitmètre et télésurveillance carrière Barrazer Gourin	SAUR	4 511,12 €
ELLE AMONT	Mise en place d'un analyseur de chlore et la mise à l'extérieur de la station de chloration	SAUR	11 308,76 €
ELLE AMONT	Liaison pompage Pont St Yves et station Toultreincq	SAUR	1 350,00 €
ELLE AMONT	Dépose enduits usine toultreincq	DEHE TP	37 500,00 €
ELLE AMONT	Repérage amiante usine production Toultreincq - GOURIN	DT BATI	1 090,00 €
ELLE AMONT	Travaux parcelle prise d'eau Pont Saint Yves	CONCEPT ESPACES VERTS	1 840,00 €
ELLE AMONT	Travaux suite pollution piézo à TROGAN	SEREA	6 960,00 €
ELLE AMONT	Maîtrise d'œuvre travaux forestiers boisements captage GUISCRIF	ONF	800,00 €
ELLE AMONT	Entretien forestier boisements captage GUISCRIF	ETF HANRION	1 743,07 €
ELLE AMONT	Prestations usine Toultreincq - GOURIN	ECR Environnement	2 130,00 €
SCORFF AMONT	Etudes géotechniques préalables à la mise en exploitation de nouveaux forages et construction d'une nouvelle unité de traitement	ECR	13 592,00 €
SCORFF AMONT	Etudes topographiques préalables à la mise en exploitation de nouveaux forages et construction d'une nouvelle unité de traitement	TERRAGONE	5 999,00 €

SCORFF AMONT	Essais de pompage sur forages du site de Kerven à LIGNOL	SETRAFOR	19 976,00 €
SCORFF AMONT	analyses eaux souterraines site Kerven à LIGNOL	IPL	4 226,21 €
SCORFF AMONT	Etudes géotechniques Lignol-Ploerdut	ECR Environnement	10 462,50 €
SCORFF AMONT	Analyses eaux souterraines	IPL	1 672,28 €
SCORFF AMONT	Intervention hydrogéologue agréé captage PLOERDUT "Coetven"	Frédéric FAISSOLLE	1 295,00 €
SCORFF AMONT	Réalisation d'essais de pompage sur le site de Kerven à LIGNOL	SETRAFOR	19 976,00 €
SCORFF MOYEN	Analyses eaux souterraines Plouay	IPL	1 739,48 €
SCORFF MOYEN	Maîtrise d'œuvre travaux forestiers boisements captage Kerpicaud et Roscouedo - PLOUAY	ONF	1 110,00 €
SCORFF MOYEN	Travaux forestiers captages PLOUAY	ETF HANRION	5 604,26 €
SCORFF MOYEN	Devis assèchement du local technique de Kerpicaud à Bubry	SAUR	4 570,00 €
AFF	Mission SPS travaux sécurisation du réservoir de 1 000 m3 de Coëtquidan	APAVE	2 562,00 €
AFF	Sécurisation du réservoir de 1 000 m3 de Coëtquidan	TSM	44 834,00 €
AFF	Avenant n°2 au marché de travaux pour la pose de conduite d'exhaure et de refoulement d'eau traitée et extension du réseau d'eaux usées pour la station de la Lande	EGC Canalisation	+ 104 554,21 €
AFF	Avenant n°2 au marché de travaux pour la mise en exploitation des forages de l'Aff et construction de la station de la Lande	Nantaise des Eaux Ingénierie	+ 82 713,47 €
AFF	Vidéosurveillance – Station de Beignon	Niscayah	8 295,00 €
AFF	Forages Bezier à Monteneuf	SETRAFOR	67 338,00 €
AFF	Interprétation des pompages vallée de l'Aff	Terre et Habitat	1 500,00 €
AFF	assèchement de l'Aff - réunion et expertise	AQUASCOP	1 360,00 €

AFF	Maîtrise d'œuvre travaux forestiers boisements captage Siloret - SIAEP Carentoir	ONF	1 250,00 €
AFF	suppression chardons parcelles carentoir	TILLY Jean Daniel	720,00 €
AFF	entretien parcelles captage eau carentoir 90 € l'ha	TILLY Jean Daniel	540,00 €
AFF	Mise en place réseau pluvial Beignon	EGC	1 615,00 €
AFF	honoraires conventions amiables Beignon	D2L BETALI	220,00 €
AFF	honoraires conventions amiables Beignon	D2L BETALI	550,00 €
AFF	remblaiement Etang Pont de la Lande	EGC	19 204,00 €
OUST AVAL	Coordination SPS pour la modification des installations de traitement de l'usine de Prassay	APAVE	5 148,00 €
OUST AVAL	Etudes géotechniques pour la modification des installations de traitement de l'usine de Prassay	GINGER CEBTP	6 870,00 €
OUST AVAL	Phase administrative de la procédure de mise en place des périmètres de protection des captages du Roc Saint André	D2L BETALI	4 370,00 €
OUST AVAL	Avenant n°4 au marché de travaux de modernisation de la Station de Bréman	SAUR	+ 10 735,00 €
OUST MOYEN	Préparation et gestion des conventions d'indemnisation relatifs à la mise en place des PP du forage "Pré d'Abas" - LES FORGES	LITHOLOGIC	2 800,00 €
SAINT JACUT	Marché d'études topographiques - mise en exploitation du forage FE7 et refonte de la station de production Gué Blandin	TERRAGONE	640,00 €
SAINT JACUT	Marché d'études géotechniques - mise en exploitation du forage FE7 et refonte de la station de production Gué Blandin	Ginger CEBTP	17 940,00 €
SAINT JACUT	Marché de Maitrise d'oeuvre - mise en exploitation du forage FE7 et refonte de la station de production Gué Blandin	Cabinet Bourgois	37 450,00 €
SAINT JACUT	Diagnostic amiante – Gué Blandin	DT BATI	430,00 €

SAINT JACUT	Essai Traitement physico chimique Fer et Manganèse - SAINT JACUT	SODAE	2 540,00 €
SAINT JACUT	Campagne de caractérisation du captage Gué Blandin	SODAE	2 320,00 €
SAINT JACUT	Contrôle Technique Gué Blandin	Bureau Veritas	4 460,00 €
SAINT JACUT	SPS Gué Blandin	APAVE	5 838,00 €
VANNES OUEST	Sciage de la passerelle d'accès - Barrage de Pont Sal à PLOUGOUMELLEN	SAUR Centre Morbihan	13 537,00 €
VANNES OUEST	Mise en place de clapet – Réservoir du Kenyah à Plougoumelen	SAUR	6 908,94 €
VANNES NORD	Inspection télévisé – Station de Kerbotin à Saint Avé	Géo Hydro Investigation	2 800,00 €
VANNES NORD	MOE suivi nouveau forage Site de Lihanteu à Saint Avé	Géo Hydro Investigation	6 430,00 €
VANNES NORD	suiv travaux réhabilitation forages Site de Kerbotin - Saint Avé	Géo Hydro Investigation	5 730,00 €
VANNES NORD	Maîtrise d'œuvre travaux forestiers boisements PPC Elven	ONF	1 035,00 €
VANNES NORD	Tvx forestiers siaep ELVEN	ETF HANRION	2 052,00 €
VANNES NORD	investigations géotech Locmeren Grandchp	Kornog	2 450,00 €
VANNES NORD	Maîtrise d'œuvre travaux forestiers boisements PPC Grandchamp - tvx fourniture et pose piquets	ONF	1 000,00 €
VANNES NORD	Maîtrise d'œuvre travaux forestiers boisements PPC Grandchamp - tvx d'entretien de plantation	ONF	2 500,00 €
VANNES NORD	Travaux forestiers boisements PPC Grandchamp	ETF HANRION	9 360,38 €
VANNES NORD	Tvx forestiers St Avé	ETF HANRION	818,50 €
VANNES NORD	MOE Tvx forestiers St Avé Meucon	ONF	420,00 €
VANNES NORD	Avenant n°2 au marché de travaux – Station de Lihanteu	SAUR	+ 7 872,71 €
VANNES EST RHUYS	Etude de dangers et suivi pluriannuel 2012-2016	ISL Ingénierie	49 050,00 €

VANNES EST RHUYS	Inspection tour de prise et réparation membrane- Barrage de Trégat	Ascension 56	667,01 €
VANNES EST RHUYS	Diagraphie piézomètre – Trégat	Géo Hydro Investigation	1 672,20 €
VANNES EST RHUYS	Mise à disposition technique barrage Trégat pour pose plaque	Ascension 56	667,01 €
VANNES EST RHUYS	Levé topographique barrage Trégat	ECR Environnement	100,00 €
VANNES EST RHUYS	Reconnaissance bétons barrage Trégat	LERM	910,00 €
VANNES EST RHUYS	Sécurisation accès vannes du barrage de la retenue de TREGAT	SAUR	540,00 €
PLOERMEL	Diagnostic Réservoir de Gourhel	SBEA	6 800,00 €
PLOERMEL	Essai de pompage à Monterrein	Géo Hydro Travaux	9 690,00 €
PLOERMEL	Inspection télévisé et diagraphie -Monterrein	Géo Hydro Investigation	6 124,00 €
PLOERMEL	Inspection subaquatique Lac au Duc à Ploërmel	CELTOCEAN	3 000,00 €
PLOERMEL	MOE Station de Kermeur à Monterrein	IRH	25 550,00 €
PLOERMEL	Travaux réservoir de Gourhel	RESINA	201 131,43 €
PLOERMEL	Réalisation d'une fresque bat pompage Herbinaye - PLOERMEL	FLEURY David	2 145,50 €
PLOERMEL	Levé topo station Kermeur Monterrein	ECR Environnement	740,00 €
PLOERMEL	SPS Réhabilitation Réservoir de Gourhel à Ploermel	apave	2 490,00 €
PLOERMEL	Diagnostic amiante Réservoir de Gourhel	DT BATI	430,00 €
PLOERMEL	MOE remplacement conduite eau brute Ninian	SAFEGE	3 900,00 €
PLOERMEL	MOE travaux réservoir Gourhel	SBEA	7 100,00 €
PLOERMEL	levés topo lac au Duc	D2L BETALI	2 250,00 €
PLOERMEL	fabrication et pose déflecteur L'HERBINAYE	SAUR	1 621,00 €
PLOERMEL	Sondage sur conduite d'eau brute au lieu-dit la Chatouillette - Ploermel	SAUR	480,00 €
OUST AVAL	Taille de dégagement – Commune de Sérent	EURL Guillot Paysage	1 200,00 €
OUST AVAL	Forage du Prassay Roc Saint André	BONNIER FORAGES	44 419,00 €

OUST AVAL	diagraphie forages Roc St André	Géo Hydro Investigation	1 065,00 €
OUST AVAL	Déplacement cable Bréman	France TELECOM	324,94 €
OUST MOYEN	Réalisation du dossier d'enquête parcellaire - Captage de Kerdaniel à Saint Jean de Brevelay	TERRAGONE	5 430,00 €
MUZILLAC	Modification du comptage Bourgerel	VEOLIA	5 145,50 €
MUZILLAC	Travaux Izernac	SBCEA AUDO	349 605,00 €
MUZILLAC	pose d'une grille inox sur prise d'eau Pen Mur	LE DU Industrie	6 772,50 €
MUZILLAC	Abattage arbres gendarmerie Nivillac	MOISDON Jean	3 773,00 €
MUZILLAC	diagnostic amiante	DT BATI	980,00 €
QUESTEMBERG	Maîtrise d'œuvre travaux forestiers boisements PPC Saint Colombier - SIAEP Questembert	ONF	1 280,00 €
QUESTEMBERG	Tvx forestiers SIAEP QUESTEMBERG	ETF HANRION	4 994,55 €
EAU DU MORBIHAN	Réalisation de Bathymétries	CASAGEC	16 100,00 €
EAU DU MORBIHAN	Note complémentaire DDTM Usine Mangoer	SAFEGE	1 220,00 €
EAU DU MORBIHAN	Honoraires mise en sécurité berges Trégat et Tréauray	ONF	5 200,00 €
EAU DU MORBIHAN	Diagnostic amiante stations eaux souterraines	DT BATI	14 400,00 €
EAU DU MORBIHAN	Diagnostic - remise à niveau des stations de production d'eau potable à partir d'eaux souterraines	Cabinet Bourgois	45 560,00 €

Transport

Collège territorial	Intitulé du marché	Titulaire	Montant H.T.
Périmètre Eau du Morbihan	Travaux préparatoires au curage du Feeder POULMARH TREAURAY	EGC	112 300,00 €
Périmètre Eau du Morbihan	Prestation de curage du Feeder POULMARH TREAURAY	SETHA	15 475,18 €
Périmètre Eau du Morbihan	Réalisation d'une manchette inox	SAUR	3 276,11 €
Périmètre Eau du Morbihan	Modification de l'automatisme Tréauray Kenyah Poulmar'h	SAUR	3 804,64 €
Périmètre Eau du Morbihan	Modification de l'automatisme Poulmar'h Lesquegué	SAUR	1 522,24 €
Périmètre Eau du Morbihan	Améliorations Poulmar'h	DLE Spécialités	9 174,00 €
Périmètre Eau du Morbihan	Curage et busgae du fossé+réfection du chemin d'exploitation	Cadiotp	3 778,40 €
Périmètre Eau du Morbihan	Installation et exploitation système d'acidification sécurisation BVO	VEOLIA	3 006,00 €

ANNEXE 4

Plan pluriannuel d'investissement - Transport /Production - prévisionnel 2013-2017 (en millions d'euros)

collège	2012 et antérieurs					2018 et suivants pour			total
	pour mémoire					mémoire			
Transport									
Aff	liaison MAXENT (35) Fosse Noire					1,5			
Auray-Belle Ile	Liaison PONT-LOROIS/PLOEMEL	1	0,35	1	0,65				3
Blavet Océan	accélérateur PONT-LOROIS							0,6	0,6
EDM	Pose de compteurs		0,4	0,2					0,6
EDM	Lagune POULMARCH		0,1						
Ellé-inam	Liaison TOULTREINCQ/BARREGANT	0,25	1	1	0,75				3
Scorff amont	Liaison MALGUENAC/GUEMENE				1				1
Vannes Nord	réservoir RUILAC							pm	
Vannes Nord	aménagement Lesquégué pour Plescop		0,1						0,1
	maîtrise d'œuvre +divers		0,2	0,22	0,24	0,15	0,1		0,91
Total transport (en millions d'euros)			2,15	2,42	2,64	1,65	0,1		

Production - usines								
Aff	Siloret	0,2	0,41					0,61
Auray-Belle Ile	Belle Ile Antoureau	0,5	3,55	3,2				7,25
Auray-Belle Ile	Tréauray		0,2	0,3	1	5	5	17,5
Auray-Belle Ile	Kergouder		0,54					0,54
Auray-Belle Ile	Réservoir Kerguero					0,5	0,5	1
Auray-Belle Ile	Houat-Hoëdic		0,4	0,35				0,75
Auray-Belle Ile	Dessalement Grands Sables			0,3	0,1			0,4
Blavet amont Pontivy	Pertuis rouge		0,32					0,32
Blavet Moyen	Guern		0,35					0,35
Blavet océan	Surpression Pont-Mouton		0,1					0,1
Blavet océan	Langroix Lann Blenn		0,7					0,7
EDM	Mangoër 2	0,4	0,7	3,5	3	0,5		8,1
EDM	aménagement Liscuit et liaison Liscuit/Trégat x2			0,1	0,4	2	2	7,5
EDM	Mise à niveau des stations ESO		0,1	0,1	0,1	0,1		0,4
EDM	Mise à niveau des réservoirs de tête		0,25		0,5	0,5	0,5	1,75
EDM	lagune décantation station ESO (100 k€ en moyenne par lagune)		0,4	0,2	0,4	0,2	0,4	1,6
EDM	Démolition de stations à l'arrêt		0,25	0,25				0,5
Ellé Inam	Barrégant	0,1	0,5	1	0,42			2,02
Ellé Inam	Toultreincq		0,6	1,4	1,3			3,3
Ellé Inam	Tourlaouen		0,54					0,54
Ellé Inam	Roudouallec							
Oust aval	Prassay		0,34	0,32				0,66
Ploermel	Monterrein		0,28					0,28
Ploermel	Réservoir Gourhel		0,26					0,26
Questembert	Le Logo		0,2					0,2
Scorff amont	Bot Coët		0,05	1	1	0,47		2,52
Scorff moyen	Manebail			0,1	0,4			0,5
St Jacut	Gué Blandin	0	0,7	0,2				0,9
Vannes Est Rhuys	Trégat 400 m3/h		0,6	1	4	3		8,6
Vannes Nord	Locmeren des prés		0,3					
sous -total			12,64	13,32	12,62	12,27	8,4	
production - Ressource eau superficielle-barrages								
Auray-Belle Ile	Barrage de Tréauray							
	court terme		0,3					0,3
	moyen terme définitif				0,2	1,3	2	5,5
Auray-Belle Ile	Barrage borfloc'h					0,2	0,3	
Ploermel	Barrage du Lac au Duc							0
Vannes est Rhuys	Barrage de Trégat							0
Vannes ouest	Barrage de Pont Sal				0,5			0,5
	maîtrise d'œuvre +divers		0,1	0,1	0,1	0,15	0,2	0,65
sous- total			0,4	0,1	0,8	1,45	2,4	
production - ressources eaux souterraines PPC								
EDM	Recherches en eau		0,5	0,5	0,5	0,5		
EDM	PPC		0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	
sous-total			0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	
total production (en millions d'euros)			13,64	14,02	14,02	14,32	11,4	

